

SACEM MAG

LE MAGAZINE
DES SOCIÉTAIRES
N° 114. SEPT. 2024

Tête-à-tête avec Victor le Masne, compositeur & directeur musical des Jeux olympiques & paralympiques 2024.

© Flavien Prioreau

sacem

114

Directrice de la publication :
Cécile Rap-Veber

Directrices de la rédaction :
Céline Stierlé, Anne-Sophie Prusak

Rédaction en chef :
Alexis Bernier

Comité de rédaction :
Élisabeth Anaïs, Cécile Bernier, Gérard Davoust, Anne Dorr, Claude Lemesle, Juliette Metz, Jean-Claude Petit, Patrick Sigwalt, Michael Tordjman, Arnold Turboust

Ont collaboré à ce numéro :
Sacem : Valentin Allain, Keyla Benita, Dano Koudou Tsugi : Patrice Bardot, Brice Bossavie, Ana Boyrie, Benoît Carretier, Antoine Dabrowski, Alexandra Dumont, Olivier Richard

Suivi de publication :
Karine Peffer, Émilie Sublin-Cousin, Marie Labalette

Conseil éditorial et coordination :
Agence L'illuminerie

Direction artistique, illustrations et maquette :
Studio Les Jumelles

Le magazine des sociétaires Sacem est publié deux fois par an / N° ISSN 2108-8802 / Sacem — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique / Société civile à capital variable immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro D 775 675 739. Siège social : Sacem — 225, avenue Charles-de-Gaulle — 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex / Tél. : 01 47 15 47 15 / www.sacem.fr


© Christine Ledroit-Perrin

Chères amies, chers amis,

Nous sommes fiers d'inaugurer cette nouvelle formule de votre *SacemMag,* dorénavant semestriel. Plus moderne, plus riche, plus dense, il incarne notre volonté d'être plus proches des sujets qui font votre actualité. Résolument tourné vers vous, créatrices, créateurs, éditrices, éditeurs, et celles et ceux qui vous entourent. Il se veut le reflet des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Le témoin des actions concrètes de notre maison pour faire en sorte que nos métiers restent des métiers.

Pour cela, nous avons choisi dans ce nouveau *SacemMag* de donner plus encore la parole aux sociétaires car nous sommes la raison d'être et le moteur de cette maison. Notre diversité fait notre richesse ; elle est incarnée, notamment dans ce numéro, par Victor le Masne, qui a relevé le challenge de mettre en musique les cérémonies des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, mais également par des créatrices et des créateurs qui ont choisi des esthétiques plus pointues, comme le metal. Cette diversité des répertoires est la fierté de notre maison.

Dès la fin de notre Assemblée générale, votre nouveau Conseil d'administration s'est mis au travail pour répondre avec engagement et détermination aux nombreux défis qui se présentent à nous. Autour de la table du Conseil, nous sommes toutes et tous des autrices, des auteurs, des compositrices, des compositeurs, des éditrices et des éditeurs. Notre quotidien est le vôtre, les bouleversements technologiques qui vous traversent, nous les connaissons. La Sacem a démontré, depuis 173 ans, son agilité et sa capacité à se transformer pour s'adapter aux nouveaux modes de création et d'utilisation de la musique et toujours protéger la valeur de la création.

Dans ces moments d'incertitude sociétale où certains voudraient nous diviser, la Sacem, fidèle à son histoire et à ses principes, sera plus que jamais ambassadrice de ce qui fait l'ADN de la musique : le partage. Dans ce contexte, votre Conseil sera uni, créatif, courageux et solidaire pour encore mieux vous servir. Soyez assurés de notre engagement sans faille au service de nos valeurs afin de garantir l'avenir de notre chère société d'auteurs.

Bonne lecture de ce *SacemMag* à toutes et à tous !

Patrick Sigwalt
Président du Conseil d'administration de la Sacem

Édito 4


© Jean-Baptiste Millot

Temps forts 6

Le nouveau Conseil d'administration - 6
JO : la scène française sur le podium - 7

Datatour 8

L'IA dans la musique, quel impact ?

Entrée des artistes 10

DJ One Up - 10
Anaïs Duchet - 11
Fanny Landais - 12
Laura Laune - 13

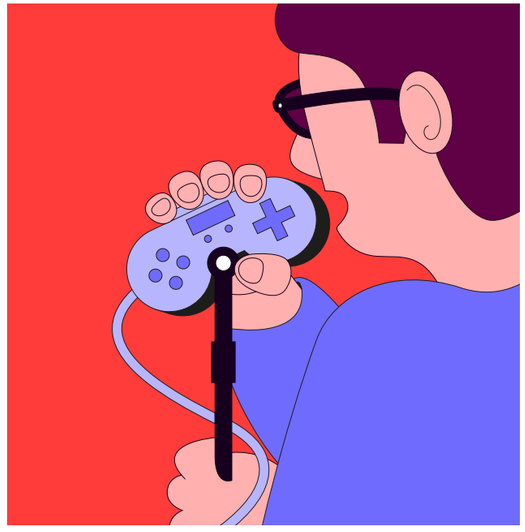
Tête-à-tête 14

Avec Victor le Masne

Dossier — **Metal** — La fin d'une anomalie française ? 22



Décryptage 30



Musique & gaming — Deux claviers pour une même histoire

Cesam 38

Brèves - 38
À vos côtés - 40
Toute Ire fois - 43



Les pépites - 44
Ça sonne faux - 46
Insta Sacem - 47

" Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble "

La devise des Jeux olympiques, au cœur de l'actualité de notre été, pourrait s'appliquer à la Sacem et son activité. Plus vite, parce que la production – plus de 100 000 nouveaux titres sont uploadés chaque jour sur les plateformes de streaming – où les modes de consommation de la musique n'ont jamais été aussi rapides et que nous devons nous y adapter ; en 2023, nous avons ainsi traité 458 000 milliards d'actes de streaming et de téléchargement. Plus haut, parce que c'est là que nous voulons sans cesse porter le niveau d'efficience et la qualité des services que nous offrons chaque jour à nos sociétaires et ce, quel que soit leur répertoire ou le stade de leur carrière. Plus fort, parce ce que c'est ce que vous nous demandez d'être aujourd'hui, un organisme de gestion collective qui protège et défende vos droits, en France et à l'international, ainsi que la valeur de vos œuvres, quel que soit leur support de diffusion.

Chacun des sujets que vous retrouverez dans ce *SacemMag* pourrait faire écho à cette devise, à commencer, bien sûr, par la rencontre avec Victor le Masne, compositeur de la bande-son et directeur musical des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Au moment où le monde entier a le regard tourné vers la France, nous sommes fiers que ce soit la musique de l'un de nos sociétaires qui contribue à réunir les citoyens du monde entier autour d'une émotion commune et nous le remercions pour la mise en lumière de toute la richesse du répertoire Sacem.

Plus loin aussi, en s'engageant pour l'avenir sur des sujets comme l'intelligence artificielle avec une vigilance extrême face à son développement exponentiel. L'IA fait aujourd'hui partie de notre quotidien à toutes et à tous, il était donc important pour nous de mieux comprendre vos craintes et vos espoirs de créateurs, afin de pouvoir mieux y répondre ; c'est le sens de l'étude inédite que nous avons menée avec la Gema à laquelle vous avez participé et dont nous vous présentons ici les chiffres clés.

Ensemble, enfin, car toutes les esthétiques ont leur place à la Sacem et doivent pouvoir bénéficier du modèle vertueux de notre droit d'auteur. C'est le cas, par exemple, pour les compositeurs qui travaillent dans l'univers du metal et des jeux vidéo, que vous retrouverez dans ces pages.

Bonne lecture !

Cécile Rap-Veber
Directrice générale-gérante


© Jean-Baptiste Millot

Le nouveau Conseil d'administration

Le 18 juin, les membres de la Sacem ont renouvelé leur Conseil d'administration pour l'année 2024-2025. Représentant les 224 700 membres de la Sacem, il est composé d'auteurs, autrices, de compositeurs, compositrices, d'éditeurs, éditrices de musique, d'auteurs-réalisateurs, autrices-réalisatrices et est au centre des décisions et des initiatives stratégiques de la société.

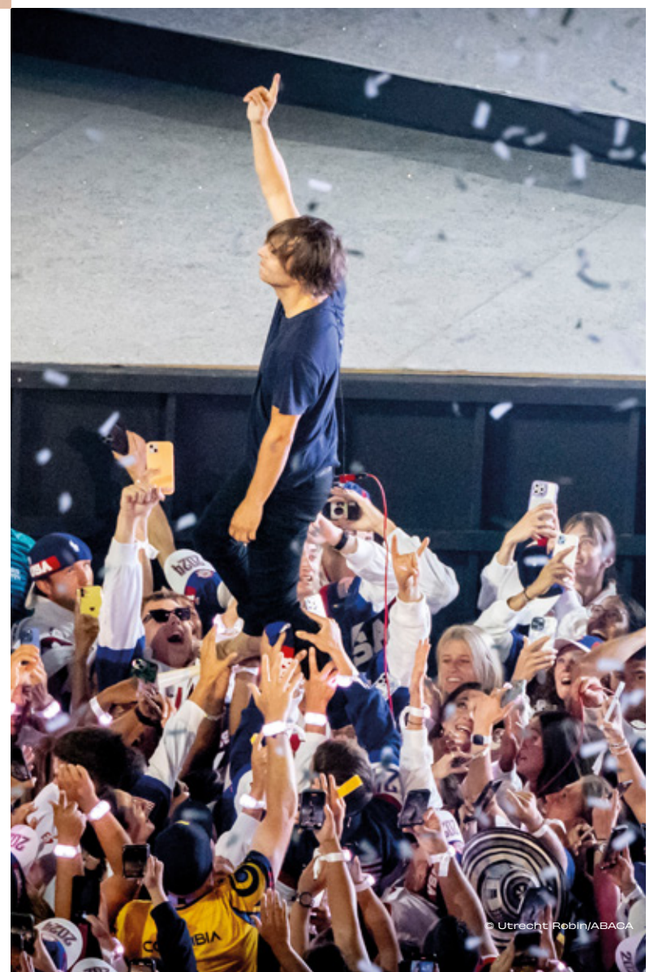
De gauche à droite et de haut en bas : **Administrateur** Don Kent, auteur-réalisateur* **Administrateur** Manu Katché, compositeur* – **Administrateur** Jean-Yves d'Angelo, compositeur **Trésorier adjoint** Bruno Lion, éditeur – **Administrateur** Jean-Christophe Bourgeois, éditeur* **Secrétaire adjoint** Dominique Dalcan, compositeur* – **Vice-présidente** Cécile Bernier, éditrice **Administrateur** Brice Homs, auteur* – **Administrateur** Marc Lumbroso, éditeur* **Administrateur** Vincent Baguian, auteur – **Administratrice** Élisabeth Anaïs, autrice **Vice-président** Arnold Turboust, compositeur – **Administrateur** Michael Tordjman, compositeur **Administratrice** Princess Erika, autrice* – **Administrateur** Rodolphe Dardalhon, éditeur **Secrétaire générale** Juliette Metz, éditrice – **Président** Patrick Sigwalt, compositeur – **Trésorière** Vanessa Bertran, autrice – **Vice-président** Richard Seff, auteur – **Administratrice** Anne Dorr, autrice-réalisatrice.

*Nouveaux élus

JO : la scène française sur le podium

Si les sportifs français se sont couverts d'or lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, nos sociétaires ont eux aussi fait briller les Jeux, en livrant une bande originale éblouissante à la hauteur de cet événement mondial.

La cérémonie d'ouverture du 26 juillet, orchestrée par Thomas Jolly et son équipe, a placé la musique au centre des Jeux. Clin d'œil à notre patrimoine, l'auvergnat Félicien Brut, maître de l'accordéon, a lancé les premières notes de ce grand show, avant de passer le relais à Lady Gaga. La star a marqué les esprits en interprétant *Mon truc en plumes,* le classique de Zizi Jeanmaire, composé en 1962 par Jean Constantin sur les mots de Bernard Dimey.


© Utrecht Robin/ABACA

Cette éclatante alliance de tradition et modernité a guidé le travail de Victor le Masne, directeur musical des JO, qui a imaginé une bande originale célébrant toutes les époques de la musique hexagonale (voir interview page 14). Ainsi, Aya Nakamura, chanteuse française la plus *streamée* au monde, accompagnée par la fanfare de la Garde républicaine, a interprété un *medley* de ses plus grands tubes *(Pookie, Djadja),* mêlés à ceux de Charles Aznavour *(La Bohème, For me formidable),* face à l'Académie française, unissant ainsi toutes les générations. Le long de la Seine, on a navigué entre musique classique (Erik Satie, Maurice Ravel, Claude Debussy), chanson française (Michel Berger, France Gall, Véronique Sanson, Les Rita Mitsouko), électro (Cassius, David Guetta, Modjo), metal (avec Gojira, voir également page 22) et disco (Cerrone, Sheila, Claude François). Une vitrine exceptionnelle pour les créateurs français qui s'est parfois traduite par une explosion des *streams* en France et dans le monde. Ainsi, *Supernature* de Cerrone est devenue la chanson la plus recherchée de la cérémonie, tandis que Philippe Katerine, tout de bleu dévêtu, a fait sensation auprès des internautes chinois.

Durant la quinzaine des épreuves, les lieux emblématiques de Paris, comme La Concorde ou Le Grand Palais, se sont transformés en arènes bouillantes où la musique a attisé la ferveur de spectateurs survoltés par les performances sportives. Pendant les compétitions de basket 3x3 à La Concorde, le public s'est époumoné sur les tubes de Johnny Hallyday. *Que je t'aime,* écrit par Gilles Thibaut et composé par Jean Renard, a également été entonné en chœur par les gradins de l'Arena de Nanterre pour fêter la quatrième médaille d'or de Léon Marchand. Et comment oublier les images de l'actrice Sharon Stone reprenant *Les Champs-Élysées* de Joe Dassin, adapté en français par Pierre Delanoë, à Roland Garros ?

Des œuvres du répertoire francophone ont également accompagné les compétitions de gymnastique.
On a ainsi pu entendre Charles Aznavour lors du passage de la Roumaine Amalia Ghigoarță, mais c'est Simone Biles qui a créé la surprise en intégrant plusieurs morceaux de la productrice française Calling Marian au milieu de titres de Taylor Swift et Beyoncé.

Dernier moment fort de ces JO, la cérémonie de clôture au Stade de France, avec un mix de 18 minutes de Justice illustrant le défilé des délégations, suivi des performances *live* des héros de la *French touch,* Air et Phoenix… et à 22 h 50, Kavinsky a établi un ultime record, celui de la minute la plus « shazamée » de l'histoire pour son *Nightcall,* chanté ce soir-là par Angèle.

Enfin, *My Way,* l'adaptation par Paul Anka, en anglais, de la chanson *Comme d'habitude,* écrite en 1967 par Gilles Thibaut et Claude François, sur une composition de Jacques Revaux, a servi de passage de témoin entre Paris et Los Angeles, future ville hôte des Jeux en 2028. Que la fête continue !

DATATOUR

L'IA DANS LA MUSIQUE, QUEL IMPACT ?

UNE ÉTUDE INÉDITE RÉALISÉE PAR

la Sacem
en partenariat
avec la Gema

Fondée sur une analyse du marché et un sondage mené auprès de plus de 15 000 créateurs, créatrices et éditeurs, éditrices membres de la Sacem et de la Gema*, cette étude est la première consacrée au sujet de l'IA dans la musique. Une analyse qui souligne autant les espoirs des créateurs que leurs craintes suscitées par cette révolution.

QUELS SONT : LES CRAINTES

DES REVENUS SOUS PRESSION ?

71 % pensent que l'IA privera les créateurs de leurs revenus et menacera leur avenir.

27 % des auteurs et créateurs pourraient voir leurs revenus diminuer à l'horizon 2028.

2,7 milliards d'euros de perte totale cumulée, c'est l'estimation de cette perte de revenus.

UN PROCÉDÉ ENCORE TROP OPAQUE ?

64 % estiment que les risques liés à l'utilisation de l'IA dépassent les opportunités qu'elle peut représenter.

95 % demandent plus de transparence aux entreprises responsables du développement des outils d'IA.

93 % souhaitent que les décideurs politiques portent plus d'attention aux défis liés à l'IA et aux droits d'auteur.

LES ESPOIRS

UN NOUVEAU LEVIER CRÉATIF ?

35 % des créateurs ont déjà utilisé l'IA dans leur travail.

51 % ont moins de 35 ans.

43 % estiment que l'IA peut ouvrir de nouvelles formes de créativité.

78 % des créateurs ayant eu recours à l'IA envisagent de continuer à l'utiliser.

* Société de gestion des droits d'auteur allemande.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'ÉTUDE ICI.

ENTRÉE DES ARTISTES

Portraits
de sociétaires
inspirants



" JE SUIS LÀ POUR REPRÉSENTER TOUTE UNE PRATIQUE. "

PAR Brice Bossavie

DJ ONE UP

COMPOSITEUR

Cet été, DJ One Up a vécu un moment unique : entendre sa musique résonner lors des Jeux olympiques de Paris 2024 où ses compositions ont animé les différentes épreuves de breaking, pratique qui a fait son entrée aux JO en tant que sport additionnel. *« Ça va être un moment historique pour cette discipline »,* affirmait-il. Une juste récompense pour ce compositeur et activiste de cette danse sportive acrobatique sur fond de hip-hop.

Originaire de Poitiers et installé à Nantes, Nicolas Guilloteau, alias DJ One Up, a parcouru la France et l'Europe en tant que DJ pour les compétitions de breaking. Lui-même danseur à la fin des années 1990, il se prend rapidement de passion pour les platines et le mix. Durant la décennie 2000, il devient DJ et commence à composer ses propres morceaux pour accompagner les danseurs et danseuses lors des épreuves. *« Le DJ, lors des* battles *de breaking, reste dans l'ombre. Ce sont les danseurs qui sont importants, mais quand ils se mettent à répondre à ce qu'on a composé, c'est là que la magie opère. »* Au fil du temps, les compositions de DJ One Up se sont imposées sur la scène internationale du breaking, jusqu'à être diffusées, parmi d'autres, en compétition durant les épreuves de Paris 2024.

« C'est une sacrée chance que ma musique soit utilisée aux Jeux olympiques, mais c'est surtout l'occasion de rendre hommage à une culture dynamique et riche depuis cinquante ans. Je ne suis pas là pour me mettre en avant, mais pour représenter toute une pratique et une communauté », confiait-il.

PAR Patrice Bardot

ANAÏS DUCHET

AUTRICE

Traductrice-interprète pour des avant-premières et des festivals de cinéma, autrice de sous-titrages, adaptatrice, le métier d'Anaïs Duchet est multiple. Pourtant, elle choisit de l'expliquer avec une grande simplicité : *« Je sous-titre des films. »*



" NOUS DEVONS ÊTRE EXTRÊMEMENT VIGILANTS COLLECTIVEMENT AVEC L'IA. "

Et quels films ! Rien que ces derniers mois, elle a supervisé les versions sous-titrées de *Pauvres créatures* de Yórgos Lánthimos, avec Emma Stone, ou *Maestro* de Bradley Cooper. Tout démarre, très jeune, avec l'envie d'allier ses deux passions, pour le cinéma et les langues étrangères, ce qui l'amène à entreprendre un master traduction et adaptation à l'université de Lille-III qu'elle termine en 2002.

Mais pour Anaïs, *« la formation se poursuit tout au long de la vie professionnelle et personnelle, au fil de la pratique de mon activité, en apprenant des mots et des tournures tous les jours y compris en français, en entretenant mes langues de travail par des séjours réguliers à l'étranger, en me nourrissant de lectures, de films, de contextes historiques. En restant curieuse. »* D'autant plus que chaque facette de ses diverses activités est une expérience particulière qui ne se décline jamais sur le même modèle. Pas de place pour la routine avec ce métier-passion : *« J'ai parfois le sentiment de gagner ma vie en me cultivant et en m'ouvrant l'esprit, ce qui est une chance inouïe. De là à dire que je suis payée à regarder des films, il n'y a qu'un pas, mais cela reste un travail extrêmement exigeant quand on s'attelle à la partie traduction. »*

Et à ce jour ce sont plus de 50 films qui sont passés entre les mains de cette passionnée de comédie musicale. Une expertise qu'elle sait aujourd'hui menacée par l'emploi de l'intelligence artificielle générative : *« Il faut que nous soyons extrêmement vigilants collectivement, si nous ne voulons pas nous contenter de traductions basiques, plates, clichés, sans les nuances, la licence poétique, les connotations, les allusions et les non-dits dont fourmille une œuvre originale. C'est au moins autant aux spectateurs de refuser ce nivellement par le bas qu'à nous, traducteurs, de montrer à nos clients tentés par de prétendues économies que tout le monde y perdrait, même financièrement. »* Cette femme de conviction se souvient de sa fierté, il y a vingt ans, lorsqu'elle s'est inscrite à la Sacem. En déposant son premier sous-titrage, elle avait la volonté que ses droits de diffusion soient défendus, gérés et répartis au mieux. Mission accomplie.



" ÊTRE LÀ POUR ACCOMPAGNER L'ÉCLOSION DE LA CRÉATION. "

PAR ——— Patrice Bardot

FANNY LANDAIS

ÉDITRICE

« *Trouveuse* », c'est le mot choisi par Fanny Landais pour se présenter avec humour sur un réseau social professionnel bien connu. Clin d'œil à son parcours professionnel consacré à défendre les projets émergents, depuis ses débuts en régie *live* jusqu'à son activité de management. Au fil des rencontres et des collaborations, Fanny prend conscience de la difficulté de nombreux créateurs à structurer leur carrière, notamment administrativement. C'est là qu'elle découvre sa véritable vocation : l'édition. Un rôle que Fanny exerce aujourd'hui avec passion au sein des sociétés On n'est pas des machines et Baco Music.

Mais comment décrire une profession souvent méconnue du grand public ? Pour Fanny, être éditrice, c'est être *« manageuse de l'œuvre »* d'un artiste, en cherchant sans cesse toutes les solutions pour qu'elle soit la plus entendue ou vue possible. *« C'est un rôle central, qui nous engage dès les premiers mots posés sur une feuille blanche ou l'enregistrement d'une note sur un smartphone, et nous sommes présents jusqu'à la finalisation en studio puis lors des concerts. Notre mission consiste aussi à saisir ensuite d'autres opportunités d'exposition, comme les utilisations secondaires d'un morceau pour une synchro ou un remix. Ce travail n'a jamais de fin et c'est précisément ce qui le rend passionnant. »*

En parallèle, elle se positionne à la pointe des évolutions de son métier, technologiques, en explorant les questions autour de l'intelligence artificielle, comme sociétales. Celle qui avoue de récents coups de cœur musicaux pour Kokopeli et Frieda exerce son métier avec une volonté farouche de défendre la place des femmes dans la musique, que ce soit sur scène ou en coulisse : *« Il faut trouver des solutions pour augmenter la représentation des femmes dans nos métiers. Par exemple faire passer les 18 % de femmes parmi les membres inscrits à la Sacem à 30 %, et un jour à 50 %. Il est essentiel que de plus en plus d'artistes féminines se sentent légitimes à croire en leurs projets. Mais la route est encore longue. »*

PAR ——— Patrice Bardot

LAURA LAUNE

AUTRICE

Le 14 décembre 2017. Une date à jamais inscrite dans la mémoire de Laura Laune. Ce jour-là sur M6, à 30 ans, la Belge remporte la douzième saison de *La France a un incroyable talent*. Un sacré accélérateur de carrière pour celle qui a pu compter à ses débuts sur le soutien de l'humoriste Jérémy Ferrari (Grand Prix Sacem 2023 de l'Humour), devenu son producteur après son passage en 2014 au Festival de l'humour de Dinard où elle remporte le Prix du public. Une rencontre marquant un tournant pour la carrière de Laura en lui permettant de connaître un nouveau succès en dehors de la Belgique.



" L'HUMOUR EST UN MOYEN D'ÉVOQUER LES SUJETS SOCIÉTAUX. "

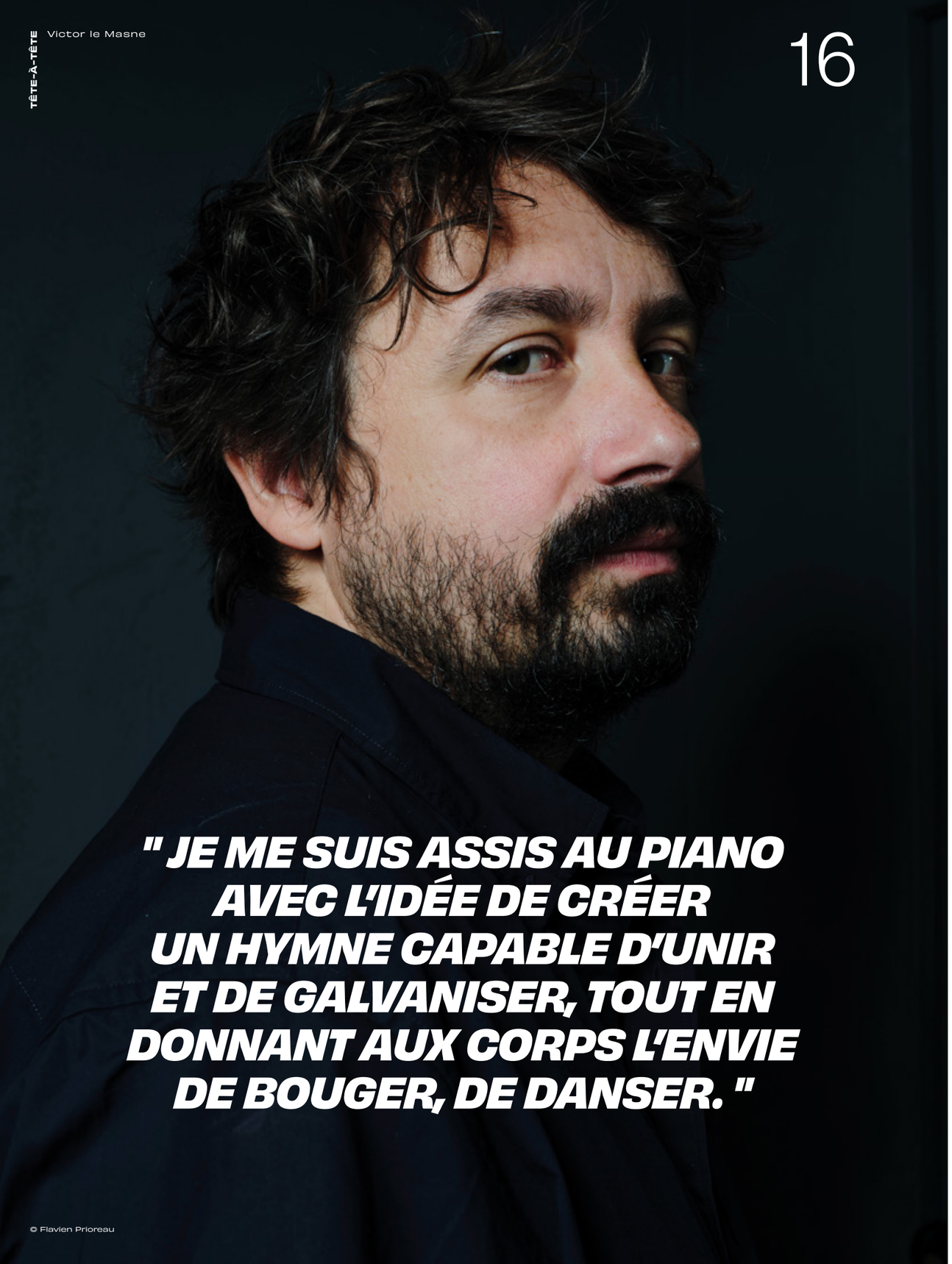
Quelques années après son passage sur M6, les Français découvrent ainsi une personnalité comique hors norme, volontiers provocatrice, mélangeant avec jubilation humour noir et esprit trash : *« Mon style est sans filtre. Je déteste les tabous, les fausses politesses et les conventions. Mais pour moi, l'humour est surtout un formidable moyen artistique de communication pour parler de sujets sociétaux auxquels je suis sensible. Il y a un vrai engagement envers les sujets que je veux défendre. »* Avec sa marque d'objets et de vêtements écoresponsables Trashh, aux slogans insolents, elle s'engage contre le cyberharcèlement et sensibilise aux troubles du spectre de l'autisme. Un sujet qui lui tient à cœur, ayant elle-même été diagnostiquée autiste Asperger, ce qui ne l'a pas empêchée de grimper au sommet de l'échelle de la popularité.

Pour l'humoriste, l'adhésion du public est la plus belle des récompenses : *« Cette relation est ce que j'ai de plus précieux. On m'a beaucoup censurée, conseillé d'être plus lisse ou de ne pas parler de tel ou tel sujet. Le fait que le public me suive jusque dans des salles aussi grandes que des Zénith est pour moi une vraie revanche. »* Cette manière décalée et libre d'observer le monde rejoint celle pratiquée par ses héros américains de stand-up, Jim Jefferies et Ricky Gervais, dont elle salue la capacité à traiter de thématiques difficiles avec humour, finesse et intelligence. *« Être adhérente à la Sacem me permet d'être libérée des préoccupations administratives et juridiques. Je peux me concentrer pleinement sur la création artistique. »* Un temps qui lui sera nécessaire pour la préparation de ses prochaines dates. Elle jouera notamment son spectacle *Glory Alleluia* au Canada et aux États-Unis avant une grande tournée des Zénith en 2025.

AIR DE JEUX

TÊTE-À-TÊTE
AVEC VICTOR LE MASNE, COMPOSITEUR & DIRECTEUR MUSICAL DES JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES 2024.

© Flavien Prioreau



© Flavien Prioreau

PAR Alexis Bernier

Le nom de Victor le Masne était encore méconnu du grand public il y a peu. À 42 ans, son CV est pourtant impressionnant. En marge de ses trois albums avec Pierre Leroux au sein du duo électro-pop Housse de Racket et de ses deux disques en solitaire, Victor le Masne a effectué une formidable carrière de musicien, producteur, arrangeur et directeur musical. Juliette Armanet, Paradis, Eddy de Pretto, Bernard Lavilliers, Philippe Katerine ou Kavinsky ne sont que quelques-uns des artistes avec lesquels il a collaboré ces dernières années à un poste ou un autre. En 2022, Thomas Jolly le nomme directeur musical de sa nouvelle mise en scène de *Starmania*. Une collaboration qui s'est prolongée pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

→ Vous faites partie de ces musiciens dotés d'une double culture, formé au conservatoire et néanmoins très proche d'une scène électronique qui, elle, est le plus souvent autodidacte. Comment ces deux univers cohabitent-ils dans votre travail ?

VICTOR LE MASNE J'aime sincèrement la techno, cette musique électronique dépourvue d'accords et d'harmonie. Mais si on observe mon parcours, mes enregistrements avec Pierre Leroux ainsi que mes albums solo n'ont jamais été véritablement « techno ». L'harmonie a en effet toujours primé. Avec Housse de Racket, nous utilisions des synthétiseurs et des ordinateurs, mais au service d'une musique avec des accords et des mélodies. Je m'intéresse aux émotions plus qu'au jeu sur les boucles développées par la scène électronique. Tous les parcours ont de la valeur, mais en ce qui me concerne, il ne se passe pas un jour sans que mon apprentissage ne me soit utile : le solfège, bien évidemment, mais aussi la curiosité transmise par mon père. Bien sûr, je n'ai pas tout exploré, mais je m'intéresse à toutes les musiques : africaines, bulgares, classique, pop et bien d'autres encore. En studio, il est essentiel de proposer la palette la plus large et de rester ouvert à tous les possibles. Sans curiosité, aucun bagage harmonique n'est suffisant.

→ N'avez-vous pas l'impression que le monde de la musique est moins cloisonné que par le passé ? Vous faites certainement partie d'une génération plus ouverte aux mélanges et refusant de hiérarchiser les genres. Passer d'un groupe comme Housse de Racket à *Starmania* n'a longtemps rien eu de naturel…

VLM Je n'ai pas envie de frontières. Pourtant, même au sein de ma génération, j'ai le sentiment qu'elles persistent. Certains ont encore des réserves en me voyant passer de Kavinsky à Juliette Armanet ou *Starmania*. C'est la génération suivante qui, elle, me semble totalement ouverte. Je n'ai pas grandi avec *Starmania,* mais avec Michael Jackson et Prince. Lorsqu'on m'a demandé de réarranger leurs morceaux, j'ai cherché à leur donner les versions les plus dynamiques et modernes possible, sans qu'ils s'étirent inutilement. Lors des castings, je demandais aux chanteurs de ne pas allonger les notes et de rester précis dans leurs placements. Je n'ai rien contre ce qu'on a longtemps appelé la variété, mais j'essaie de faire en sorte qu'elle « groove » en ayant en tête qu'elle doit « chanter » et aussi « danser ». Il y a un dénominateur commun à tout ce que j'entreprends : le plaisir.

→ Après votre travail au sein de Housse de Racket et deux disques solo, vous avez travaillé pour d'autres musiciens. Choix de carrière ou hasard de l'existence ?

VLM C'est un peu des deux. J'ai longtemps fonctionné comme un couple avec Pierre Leroux, qui reste un de mes meilleurs amis. Dès cette époque, même si Housse de Racket restait ma principale préoccupation, j'ai fait quelques pas de côté. Lorsque le groupe s'est séparé après quinze ans de vie commune, je me suis mis au service d'autres musiciens, sans apparaître sur le devant de la scène. Une agréable époque, qui m'a permis de rebondir et de réfléchir à mes aspirations futures. À ce moment-là, j'ai signé avec un éditeur américain, Downtown Music, qui a su me donner confiance en moi. C'est grâce à cela que j'ai participé à plusieurs sessions d'enregistrement à Londres et aux États-Unis et découvert de nouveaux terrains de jeu. J'ai réalisé que ce que je créais pour moi-même, je pouvais aussi le proposer à d'autres. C'est ainsi que les propositions ont commencé à se multiplier, et parmi elles, celle de Juliette Armanet.

→ Vous évoquez l'importance qu'a eu votre éditeur. Ils ne sont pas uniquement des gestionnaires de droits, mais sont aussi au départ de nombreux projets.

VLM En 2018, j'ai signé avec Laura Bedikian, qui avait précédemment travaillé chez Because avant de monter le bureau français de Downtown Music Publishing, le distributeur américain des albums de Housse de Racket. J'ai eu avec elle des échanges fructueux, lorsqu'elle venait écouter mes créations et me conseiller sur mes collaborations avec divers artistes. Grâce à elle, je n'étais plus « seul dans ma tête ». Un éditeur pousse à se poser les bonnes questions, aide à réfléchir sur la manière de faire progresser son travail, en allant à la rencontre d'autres univers. Pour les amoureux de la musique qui ne sont pas musiciens eux-mêmes, l'édition est un métier passionnant.

→ Que viennent chercher les musiciens qui souhaitent collaborer avec vous ?

VLM Il est toujours difficile d'analyser et d'évaluer son propre travail mais, au-delà de mon bagage technique, je dirais ma faculté d'adaptation. Avec moi, le dialogue est permanent. Je coécris certains titres, mais je produis aussi souvent les albums des artistes avec lesquels je collabore et, durant cette période, on parle de tout. Ce n'est pas exactement du coaching, mais ça va au-delà de la simple création musicale. Cela dit, je me nourris énormément de ces rencontres, sur le moment présent mais aussi de manière plus large. Mes quinze années de collaboration avec Pierre Leroux m'ont appris à communiquer avec « l'autre ». Même quand je travaille en solo, j'échange énormément avec mes éditeurs ou ma manageuse. J'ai besoin d'être dans le dialogue.

→ Quel regard portez-vous sur toutes les étapes de votre carrière ? Vous reste-t-il des frustrations ?

VLM Je vais répondre franchement. Aujourd'hui, à 42 ans, j'ai travaillé sur la musique des Jeux olympiques et paralympiques, mais mon parcours musical a débuté à l'âge de 12 ans à la MJC de Chaville, près de Versailles, et je n'ai pas l'impression d'avoir pris de raccourci. Chaque étape s'est construite lentement, marche après marche. J'ai rencontré Pierre Leroux en maternelle et nous avons commencé à jouer ensemble à 16 ans. Notre premier album *Forty Love* est sorti en 2008, après dix ans de tâtonnements. Rien que la sortie de ce disque a suffi à nous rendre heureux.

Le deuxième, *Alesia,* sorti en 2011, a été enregistré sur une longue période et produit par le regretté Philippe Zdar dans son studio Motorbass. C'est grâce à Philippe, qui a été pour moi un mentor, que j'ai appris à devenir producteur en assistant à ses sessions avec des groupes comme Beastie Boys, The Rapture ou Phoenix. Je me suis nourri de sa générosité sans limites. Il m'a appris à laisser entrer la vie dans les chansons lors de l'enregistrement. La période d'*Alesia,* selon moi notre meilleur album, a été extraordinaire. Même si le succès du disque est resté underground, nous étions musicalement épanouis. En 2015, la période de *The Tourist* a été plus compliquée à vivre. Nous étions frustrés de ne pas réussir à passer le cap espéré avec ce troisième disque. J'ai compris à ce moment-là qu'il fallait savoir passer à autre chose. Chaque échec comprend sa part d'enseignement.

→ Vous évoquez votre travail sur les JO de Paris 2024. En quoi consiste ce poste de directeur musical que vous a confié Thomas Jolly à la suite de votre collaboration sur *Starmania* ?

VLM Le titre exact est directeur musical des cérémonies olympiques et paralympiques, ce qui implique la responsabilité des quatre cérémonies d'ouverture et de clôture. C'est une mission complexe qui englobe différents volets : composer plusieurs thèmes, sélectionner les artistes qui se produisent lors des cérémonies, choisir les morceaux qu'ils interprètent et superviser leur interprétation. Je suis également responsable de l'arrangement musical, du choix des musiciens et de la direction musicale pour assurer la cohérence globale des cérémonies. Mon rôle consiste aussi à définir l'identité musicale des passages du relais de la flamme. C'est dans ce cadre que j'ai composé *Parade,* le premier morceau dévoilé, un travail qui a débuté dès janvier 2023.

→ Vous avez aussi, à l'occasion du passage de relais entre Tokyo et Paris – les deux villes qui se succèdent dans l'organisation des JO – travaillé à une nouvelle orchestration de *La Marseillaise.* Jusqu'où peut-on aller lorsqu'on aborde une telle œuvre du patrimoine français ?

VLM Woodkid, qui a composé la musique pour le passage de relais entre Tokyo et Paris, m'a proposé de travailler sur l'interprétation de *La Marseillaise* par l'Orchestre national de France à cette occasion. Pour l'anecdote, lorsqu'il m'a fait cette offre, je venais d'apprendre que mon fils allait naître le 14 juillet. J'y ai vu comme un signe. Je me suis confronté à une harmonisation qui n'avait pas été officiellement

" J'AI EU ENVIE D'UNE MUSIQUE INCLUSIVE, QUI RASSEMBLE PLUTÔT QU'ELLE NE SÉPARE. "

revisitée depuis Berlioz. Cette pièce devait être jouée à Tokyo dans un stade vide en raison de la pandémie de Covid-19. Tout en respectant l'œuvre, j'ai eu envie de la débarrasser de son aspect martial, pour en donner une vision plus sereine, mettant en valeur l'idée de rassemblement et d'unité, en accord avec les valeurs de l'olympisme. Je n'ai pas cherché à m'attaquer à *La Marseillaise* comme un punk l'aurait fait. Mais prenez *Starmania,* c'est aussi le patrimoine. Il est tout autant difficile de toucher à l'œuvre de Michel Berger. Avec l'accord de son fils Raphaël Hamburger, j'ai donc pris la liberté de modifier quelques harmonies et déplacer quelques accords, surtout ceux qui font écho à l'actualité des années 1970, pour leur donner une touche plus moderne, en revanche je n'ai jamais dénaturé la partition. Avec *La Marseillaise,* comme avec *Starmania,* le respect de l'œuvre et de l'institution sont essentiels.

→ Comment avez-vous composé *Parade,* le premier thème de Paris 2024 à être dévoilé ? Qu'aviez-vous en tête, les émotions du sport, la compétition… ?

VLM Je me suis assis au piano avec l'idée de créer un hymne capable d'unir et de galvaniser, tout en donnant aux corps l'envie de bouger, de danser. Mais je voulais aussi qu'on entende l'humain, à travers des voix, notamment celles du Chœur de Radio France. Je ne voulais pas d'une œuvre froide, mais d'une œuvre organique, même si j'y ai associé des instruments électroniques. Il fallait qu'on entende les musiciens jouer avec leurs émotions. C'est pourquoi j'ai enregistré au studio Motorbass avec d'excellents musiciens, dans un esprit d'équipe.

J'ai aussi beaucoup échangé avec Tony Estanguet, triple champion olympique, sur les émotions intenses que vivent les sportifs, que ce soit lors des victoires ou des défaites. Les compétitions sportives sont des montagnes russes émotionnelles plus fortes que les plus grands films hollywoodiens. C'est aussi pour ça que *Parade* passe d'un univers musical à un autre. Je n'ai pas de préférence pour un passage plutôt qu'un autre. Le classique, l'opéra, la *French touch* sont des mondes qui ne se croisent pas habituellement. Si je peux être un pont entre tous ces univers musicaux, cela me réjouit. J'ai eu envie d'une musique inclusive, qui rassemble plus qu'elle ne sépare, et qui reflète qui je suis. Si ça s'entend, j'en suis fier.

→ Apparition des plateformes de streaming, crise des médias spécialisés, concentration des acteurs de la musique, arrivée des réseaux sociaux et de l'IA, ces dernières années ont bouleversé le monde de la musique. Vivez-vous cette période avec inquiétude ou confiance ?

VLM Je ne suis pas quelqu'un de pessimiste. Il y a une incontestable richesse dans la simplicité qu'offre le streaming à l'accessibilité de la musique. La musique pour tous… Que peut-on reprocher à cela ? Je comprends qu'on s'inquiète des possibilités et des usages de l'IA, mais je suis convaincu que l'Homme saura en tirer le meilleur parti. Cette technologie ne sera qu'un nouvel outil à sa disposition. On vit une période de transition qui prend différentes directions, parfois positives, parfois moins. Je sais que les musiciens savent s'unir pour défendre leurs intérêts quand il le faut, comme en témoigne la création de la Sacem, un magnifique exemple du collectif. Quand je reçois mes relevés Sacem, je réalise à quelle vitesse les choses ont évolué concernant la diffusion de la musique. Même si, comme beaucoup de musiciens, je ne suis pas toujours satisfait des montants qui me sont reversés au titre du streaming, je reste pour autant optimiste.

→ Utilisez-vous déjà l'IA vous-même ?

VLM Comme beaucoup d'autres musiciens, j'utilise l'intelligence artificielle pour expérimenter et rebondir, mais je reste maître du processus. Je ne crois pas qu'un jour elle nous remplacera. La machine n'est rien sans l'intelligence humaine.

→ Pensez-vous que les créateurs sont suffisamment protégés dans ce monde en mutation ?

VLM Chez les le Masne, nous sommes nombreux à être membres de la Sacem, mon père ou mes oncles le sont, par exemple. Et nous sommes tous attachés au droit d'auteur. Lorsque j'écris une chanson, je souhaite qu'elle soit protégée, même si tous les créateurs n'ont pas cette chance dans tous les pays. Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, ce que je compose a une vocation internationale, ce qui nécessite une vigilance particulière selon les territoires. Même trente ans après sa création, une œuvre doit pouvoir perdurer, être jouée, et ses droits doivent continuer à être respectés. Je sais que c'est une vision très française, mais j'y suis attaché.

→ Vous souvenez-vous de votre inscription à la Sacem ?

VLM C'était en 2006, lorsque les chansons de Housse de Racket ont commencé à être diffusées sur des radios indépendantes. À l'époque, il fallait cinq passages radio ou avoir donné cinq concerts pour pouvoir s'inscrire à la Sacem. Après chaque concert, nous allions faire tamponner nos documents par le responsable de la salle. Une fois membre, j'ai ressenti un fort sentiment d'appartenance. J'ai eu l'impression de faire pleinement partie de « la famille de la musique ». Je n'avais alors ni manager ni éditeur, mais au moins j'étais membre de la Sacem.

Interview réalisée en mai 2024.

© Flavien Prioreau

TAL

ME



© Bacon

DOSSIER

LA FIN D'UNE ANOMALIE FRANÇAISE ?

C'est-il d'un autre aspect de notre fameuse exception culturelle ? Alors que le metal fait partie des genres musicaux les plus reconnus aux États-Unis, dans les îles Britanniques et en Allemagne, il est toujours ignoré voire méprisé en France par bon nombre d'acteurs de l'industrie phonographique, mais aussi par les médias dits dominants, ainsi que par une partie du public.

PAR Olivier Richard

Les clichés du « métalleux » déguisé en Viking, qui montre son postérieur en brandissant la corne qui lui sert à ingurgiter des litres de bière alors que monte sur scène un groupe d'adorateurs de Satan, ont la peau dure. Banni des playlists des principales radios et télévisions, souvent enseveli au tréfonds des offres des services de streaming, le metal a pourtant réussi à construire ici-bas un écosystème étonnamment actif et qui se révèle, parfois, très rémunérateur.

Le succès colossal du Hellfest, désormais le troisième festival de musiques actuelles en France avec 280 000 spectateurs sur quatre jours et disposant du plus grand budget (38 millions d'euros cette année, presque entièrement autofinancé), les audiences exceptionnelles des retransmissions de ses concerts par Arte*, leur meilleure audience pour les programmes musicaux tous genres confondus, ainsi que la tenue d'une belle exposition sur le genre à la Philharmonie de Paris illustrent ce triomphe et semblent indiquer que l'heure de la reconnaissance du metal, en France, est venue. Les fans ont ainsi de plus en plus de mal à comprendre l'absence de catégories *rock* et, a fortiori, *metal* aux Victoires de la Musique… situation d'autant plus paradoxale que Gojira, qui relève de cette esthétique métallique, est aujourd'hui l'un des groupes français les plus populaires à l'international depuis la séparation de Daft Punk. Ses musiciens, originaires de la région des Landes, se produisent devant des dizaines de milliers de spectateurs à guichets fermés, que ce soit à l'étranger ou à l'Accor Arena à Paris. Leurs ventes d'albums atteignent des sommets stratosphériques : 450 000 exemplaires pour *Magma* (2016), dont 52 000 en France, et 256 000 pour *Fortitude* (2021), dont 43 000 en France. Gojira a même été nommé trois fois aux Grammy Awards. Ce parcours exceptionnel a enfin été reconnu à sa juste valeur puisque Gojira a créé la surprise en faisant partie des artistes sélectionnés pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. Le groupe y a donné une prestation aussi brève que spectaculaire qui a permis au metal français de toucher une audience aussi colossale qu'inespérée. On peut finalement être prophète en son pays…

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Les historiens sont généralement tous d'accord : c'est en 1970, avec la sortie du premier album des Anglais de Black Sabbath que le heavy metal naît. Leur son lourd et brutal s'affranchit des influences blues qui constituent les racines du hard rock en vogue depuis la seconde partie des années 1960, avec des formations comme le Jeff Beck Group, Led Zeppelin, Deep Purple et, un peu plus tard, les increvables AC/DC. En France, c'est avec le succès exceptionnel de Trust que le hard rock explose. Le groupe de Bernie Bonvoisin et Norbert Krief entre dans l'histoire en écoulant des millions d'albums au début des années 1980 et en signant un des hymnes de la musique populaire française : *Antisocial*. Comme Lemmy de Motörhead, Bernie n'aura pourtant de cesse d'expliquer que son groupe fait du rock et non du metal. Leurs racines sont ancrées dans le blues/rock, contrairement à la plupart des groupes britanniques de la *new wave of British heavy metal* (Iron Maiden, Def Leppard, etc.) qui apparaissent à peu près à la même époque que Trust et obtiennent un succès planétaire au début des *eighties* en fusionnant le metal de Black Sabbath avec l'énergie du punk.
En France, Trust se révèle être l'arbre qui cache la forêt : des dizaines de formations de hard rock et de heavy metal apparaissent dans tout le pays comme Warning, Satan Jokers, Sortilège, Vulcain ou Loudblast – pour ne citer qu'une poignée de ces groupes qui posent les fondations de la scène, tout en reprenant le flambeau de pionniers comme Ganafoul ou Océan.
À la charnière des décennies 1980 et 1990, une nouvelle génération de groupes, comme Lofofora et Mass Hysteria, émerge, pratiquant un nouveau type de metal influencé par les valeurs du rock alternatif qui prospérait un peu plus tôt. La multiplication spectaculaire des sous-genres du metal (thrash, groove, death, doom, black, nu, drone, etc.) se traduit ensuite par l'émergence de centaines, voire de milliers de formations, animant une scène aussi vivace que diversifiée. Parmi les incontournables français, on peut citer Gojira, Alcest, Dagoba et les Marseillais de LANDMVRKS, la nouvelle sensation du genre. Un des sites de référence, *Metal Archives,* recense près de 1 200 formations en France (près de 180 000 à travers la planète !), ce qui en dit long sur la richesse de ce qui est désormais reconnu comme une vraie culture par de nombreux universitaires.

CINÉMA FANTASTIQUE

Ce succès permet certes aux têtes d'affiche internationales du genre de se produire régulièrement dans les plus grandes enceintes (Metallica au Stade de France, Iron Maiden à Paris La Défense Arena), mais le metal reste, globalement, victime d'un certain ostracisme en France. Pour Stéphane Laick, le cofondateur du label At(h)ome (Lofofora, Tagada Jones), *« le metal est à la musique ce que le cinéma fantastique est au cinéma : on aime bien le mettre dans une case et le cantonner à des événements spécialisés tout en le regardant de haut. C'est typiquement français : ici, tant qu'un courant n'est pas intellectualisé, il n'est pas vraiment reconnu ».*
Pour Philippe Lageat, le rédacteur en chef du magazine spécialisé *Rock Hard* qui revendique une diffusion mensuelle de 35 000 exemplaires, le problème est avant tout culturel : *« La France n'a pas la même culture rock que l'Angleterre où sont nés certains des groupes les plus importants de l'Histoire, en particulier dans le hard rock/metal. Les Anglais ont toujours baigné dans cette musique. Ici, les fans de hard rock ont toujours été pris pour des demeurés, peut-être à cause de leur look. Beaucoup de gens pensent que le metal n'est que du bruit alors qu'il rassemble des styles extrêmement variés en termes de son. »* Même perception chez Pascal Gueugue, le directeur général de la Fédération des musiques métalliques (cf. encadré) : *« Historiquement, la France n'est pas un pays rock et n'est donc pas à l'aise avec ces sujets, d'autant que le metal est un genre qui se veut subversif et dont les acteurs aiment souvent rester dans les marges. Il ne faut pas oublier que c'est un genre clivant du pur point de vue musical. »* Enfin, pour Olivier Garnier, attaché de presse spécialisé depuis 1988, le problème vient aussi de sa sous-exposition dans les médias nationaux. *« Il ne faut pas oublier que quand Fun Radio jouait des groupes à grosses guitares comme The Offspring, ces artistes ont pu accéder à un public beaucoup plus important* [à la fin des années 1990, NdA]. *Récemment, le fait que des radios programment le groupe suédois Ghost a sans doute participé au succès de leur dernière tournée française, qui a rassemblé 50 000 spectateurs. »*

La Fédération des musiques métalliques

Fondée en 2022 par Pascal Gueugue, la Fédération est une association à but non lucratif qui a pour objectif de valoriser et développer la scène metal en France tout en l'aidant à mieux se structurer. Elle ambitionne de réunir et représenter la filière et ses acteurs.
La FMM peut ainsi servir d'interface entre les « métalleux » et les institutions comme la Sacem. Elle fait aussi œuvre de pédagogie partant du principe que le metal vaut mieux que les clichés dans lesquels on l'enferme. Elle est soutenue par le Centre national de la musique.



© Suteishi

La Sacem & le metal

En collaboration avec la Fédération des musiques métalliques, la Sacem organise depuis 2023 des rencontres avec les musiciens du genre dans quatre régions françaises. Alexandre Mahout, le responsable du développement du répertoire, explique : *« Nous avons contacté tous les musiciens de ce genre pour lesquels nous avions des coordonnées dans la région concernée. Nous sommes allés leur présenter la Sacem un jour de concert metal… Le but était de leur dévoiler la palette d'actions que nous pouvons accomplir en leur faveur. Ces rencontres ont été très fructueuses pour les deux parties. J'ai été frappé par la solidarité qui unit les acteurs de cette scène. Nous allons recommencer ce type de rencontres à la rentrée. »*

UNE SCÈNE HORS NORME

Au-delà de ses très nombreux sous-genres, le mot « metal » est désormais utilisé par les institutions pour qualifier d'autres styles qui ont en commun leur amour du gros volume et des guitares abrasives, comme le punk rock. Responsable du développement du répertoire à la Sacem, Alexandre Mahout explique : *« Nous étudions de grands ensembles et n'avons pas pour vocation de multiplier les classifications. C'est pour cela que nous avons placé le punk dans la même catégorie que le metal, qui est de toute manière le genre dominant dans cette esthétique. »* La même logique a été adoptée par le CNM (Centre national de la musique) dont les chiffres donnent un éclairage inédit sur certains aspects du poids économique du metal.

L'étude des titres certifiés à l'export par le CNM en 2023 révèle en effet que la catégorie « rock-metal français » ne pèse que 1 % des titres certifiés à l'export en 2023 ! Alexandre Mahout précise : *« Le metal est un écosystème autonome, c'est une force tranquille. Ses aficionados sont en règle générale un peu plus âgés que la moyenne et utilisent donc moins les services en ligne. Ce répertoire est atypique : il se rémunère essentiellement grâce à la scène et au* merchandising *mais aussi via l'export grâce à des formations comme Gojira, à qui nous avons décerné notre Grand Prix du Rock en 2023. Le metal se distingue également car ses artistes sont à la fois auteurs, compositeurs et interprètes, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres esthétiques musicales. »*

C'est aussi un style résolument masculin, comme l'indique Alexandre Mahout : *« Nous avons seulement 6 % de femmes chez nos sociétaires, dans la catégorie metal, contre 17 % en moyenne. Par contre, ses créateurs sont plus jeunes : 39 ans en moyenne versus 51 pour l'ensemble de nos 224 000 membres. Autre particularité : les musiciens metal ont moins d'ancienneté à la Sacem, 10 ans en moyenne contre 19 pour les autres esthétiques. »*

UNE CRÉATIVITÉ EN QUÊTE DE REVENUS

Jeune musicienne franco-allemande pratiquant une musique qu'elle qualifie de *« brutal pop »*, SUN loue, comme beaucoup d'observateurs, la diversité et la créativité de la scène metal française actuelle : *« Je suis arrivée en France à 13 ans. En Allemagne, j'avais joué dans des groupes hardcore. Les Allemands sont plus sensibles au rock que les Français. Là-bas, le metal est entré dans les mœurs même si les classes les plus éduquées lui préfèrent le rock indé ou l'électro. »* Un constat qui ne semble pas être tout à fait le même en France si on en croit les statistiques du festival Hellfest, dont 72 % des spectateurs font partie des CSP+.

La scène allemande, poursuit SUN, *« est beaucoup moins audacieuse. En France, que ce soit dans le punk ou le metal, les artistes font preuve d'une créativité et d'une inventivité bien supérieures et, derrière de gros bateaux comme Gojira et Alcest, la scène recèle des tas de groupes vraiment excitants. »* Fort de plusieurs décennies d'expérience, Philippe Lageat, le rédacteur en chef du magazine *Rock Hard,* confirme :

PHILIPPE LAGEAT

" Depuis une quinzaine d'années, les groupes français sont de plus en plus reconnus à l'international. Beaucoup de groupes se sont engouffrés dans la brèche ouverte par Gojira, dont les performances à l'étranger sont d'autant plus historiques que le succès de Trust avait été pour l'essentiel un phénomène franco-français. La scène actuelle comporte vraiment de nombreux groupes à fort potentiel. "

Des formations talentueuses donc mais qui n'arrivent pas, pour la plupart, à vivre de leur musique comme l'explique Sam Maurée, la chanteuse du groupe Point Mort par ailleurs patronne du label indépendant Almost Famous : *« Nous devons travailler en parallèle. Même si c'est souvent dans des métiers liés à la musique, il est très difficile de mener deux activités de front. »*

Une situation que connaissent de nombreux musiciens toutes esthétiques confondues mais qui prend un caractère particulier pour ceux qui évoluent dans l'univers metal à cause de la difficulté de monétiser le genre en France.

« Comme nous ne passons ni à la radio ni à la télévision et que nous faisons très peu de synchro, explique Sam Maure*, le gros des revenus de mon groupe Point Mort vient du* live. *De ce côté, la situation s'améliore car de plus en plus de Smac* [scènes de musiques actuelles] *commencent à être sensibles au metal. Mais il faudrait que les festivals généralistes s'y mettent aussi pour que l'on puisse avoir d'autres débouchés que les circuits spécialisés. »* Un circuit en plein essor puisque le nombre de festivals dédiés au genre s'est multiplié depuis une dizaine d'années : ainsi les Festival 666 à Cercoux (17), Furios Fest de Saint-Flour (15), Barbeuk Metal Fest à Champtoceaux (49), Kave Fest à Gisors (27) ou Mennecy Metal Fest à Mennecy (91), pour n'en citer que quelques-uns, marchent sur les traces du Hellfest mais aussi du Motocultor Festival de Carhaix, le numéro 2 des événements métalliques en France (54 000 spectateurs en 4 jours). Yann Le Baraillec, son directeur, témoigne : *« Il y a beaucoup plus de groupes qu'il y a dix ans, surtout dans l'ouest de la France. La scène est tellement dynamique que cela nous a donné l'idée de lancer cette année un deuxième festival, le Re-Animator à Saint-Nolff (56). Nous espérons que certains de ces nouveaux groupes deviendront un jour des têtes d'affiche, ce qui nous permettra de compenser le vieillissement des figures de proue du genre. En attendant, nous avons ouvert notre programmation à des groupes de rock que nous estimons compatibles avec le public metal »* [le Hellfest a fait de même en programmant, par exemple, les Foo Fighters, NdA].

Pourtant, en dépit de l'intérêt évident de ces nouvelles manifestations, les groupes ont toutes les peines du monde à toucher le plus grand public. Mouss Kelai, le chanteur des vétérans de Mass Hysteria (trente ans d'activité), confirme : *« C'est dur pour les jeunes de sortir du circuit metal. Nous prenons souvent de nouveaux groupes en première partie pour essayer de leur apporter plus d'exposition. En fait, le metal est un peu l'enfant pauvre de la musique en France, ce qui est paradoxal quand on voit le succès du Hellfest. Et il y a aussi le sujet du streaming. Il ne nous rapporte rien, juste un tout petit peu d'exposition. »* Stéphane Laick du label At(h)ome précise : *« Le sujet du streaming est complexe. Je peux comprendre que les services mettent l'accent sur les esthétiques qui génèrent le plus de streams, mais le metal et les genres assimilés peuvent aussi se révéler être de vrais leviers de développement. Il y a un vrai problème d'accessibilité au metal sur ces services. Les revenus générés actuellement par les streams ne permettent en aucune manière d'équilibrer les coûts de la production d'albums. Résultat, nous sommes toujours en train de chercher à décrocher toutes les subventions possibles pour pouvoir continuer de produire. »* Le genre a pourtant la capacité de toucher le public des services en ligne. Tagada Jones en est un bel exemple, avec plus de 10 millions de vues sur YouTube pour sa chanson *Mort aux cons !*

Global rock and metal editor chez Deezer et ancien journaliste chez Noisey/Vice, Rod Glacial se veut rassurant : *« Le simple fait que mon métier existe prouve que Deezer est attentif à ce genre et ne le prend pas à la légère. Toutes les plateformes n'ont pas d'*editor *dédié à ces courants. Je considère que mon travail est dans la droite ligne de ce que je faisais lorsque j'étais journaliste : je cherche à faire découvrir de nouveaux groupes aux auditeurs. J'ai totalement carte blanche pour mettre en valeur les artistes qui me semblent intéressants, qu'ils soient gros ou débutants. »*

Le metal exposé

Après *Metal – Diabolus In Musica,* l'exposition à la très belle scénographie que lui consacre la Philharmonie de Paris jusqu'au 29 septembre 2024, le metal sera de nouveau à l'honneur à la Chapelle de Clairefontaine (78) grâce à *Metal Fusions,* une nouvelle exposition pilotée par le journaliste spécialisé et conseiller scientifique de celle de la Philharmonie Jean-Pierre Sabouret, qui a pour l'occasion ouvert quarante années de ses archives. Sabouret explique : *« Ce sera un prolongement de celle de Paris. Elle retracera l'histoire du metal du point de vue chronologique mais aussi géographique.* Metal Fusions *aura lieu du 28 septembre 2024 au 28 février 2025. »*

STÉPHANE LAICK

" Il y a un vrai problème d'accessibilité au metal sur les services de streaming. "

Pour preuve, l'existence des playlists Metal Radar, Metalcore [un genre plébiscité par de nombreux *metalheads,* NdA] et surtout celle consacrée au French Metal et ses 82 titres qui proposent un panorama éclectique et réjouissant de la scène. *« Il ne faut pas oublier,* rappelle Rod Glacial, *que le metal reste une musique agressive qui peut rebuter une partie des auditeurs et qui n'est pas forcément évidente à programmer pour le grand public comme c'était le cas pour le rap il n'y a pas si longtemps. »* Le metal détrônera-t-il un jour le rap dans les playlists des auditeurs français ? C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

*** 21 millions de vues au 15 juillet 2024 pour les captations de l'édition 2023 ; 9,9 millions pour celle de 2024 (chiffres Arte).**

© Zamrznutitonovi

MUSIQUE & GAMING

DÉCRYPTAGE



Deux claviers pour une même histoire

PAR Alexandra Dumont

Le monde de la musique et celui du jeu vidéo dialoguent aujourd'hui de manière féconde, chacun s'inspirant de l'autre, de ses créations et de son fonctionnement, jusqu'à adopter des codes communs. Tour d'horizon de deux pratiques culturelles de plus en plus proches.

« *Il y a encore quinze ans, un seul* prime time *à la télévision suffisait à un artiste pour toucher toutes les générations de 7 à 77 ans. Aujourd'hui, les médias traditionnels ont une audience beaucoup plus senior. Pour s'adresser à une communauté plus jeune, il faut passer par d'autres canaux dont font partie les jeux vidéo »,* résume Wladimir Pandolfo. Le *music business director* d'Ubisoft sait de quoi il parle : il a travaillé vingt-quatre ans dans des maisons de disques, débutant sa carrière chez Sony/Columbia en tant que chef de projet international puis directeur artistique, fonction qu'il a ensuite exercée dix ans chez Warner. L'équipe musique du géant français du jeu vidéo travaille à quelques encablures du métro Saint-Mandé, en région parisienne. En 2023, c'est elle qui a gagné, avec *Assassin's Creed Valhalla : L'Aube du Ragnarök*, le premier Grammy Award décerné à une musique de jeu vidéo. Pour cette bande-son, les spécialistes musique d'Ubisoft ont réuni une figure émergente de la musique instrumentale issue de la musique à l'image, la violoniste américaine Stephanie Economou, et un groupe de black metal, Wilderun. Les saturations électriques de ce groupe américain, venant de la scène rock, se marient parfaitement aux instruments anciens, comme les harpes, le lur et la lyre, joués par les personnages du jeu. « *Ce Grammy, c'est la consécration de vingt ans d'efforts pour rapprocher deux mondes qui ne se côtoyaient pas »,* se félicite Alkis Argyriadis, *head of music* (directeur de la musique) en poste depuis vingt-cinq ans chez Ubisoft, où il a été designer sonore puis directeur créatif. À la tête d'une équipe de passionnés, il s'enthousiasme des nombreuses collaborations engagées ces dernières années entre l'univers du jeu vidéo et celui de la musique. Avec ses 58 millions de streams générés par les thèmes de sa bande-originale, la franchise à succès *Assassin's Creed* s'est notamment imposée comme le terrain idéal pour les musiciens curieux de tenter l'expérience du jeu. De quoi attirer des artistes en quête de renommée mondiale. Parmi ceux qui ont déjà mis leur talent au service de la série : la sulfureuse icône pop américaine Ava Max, la sensation américaine OneRepublic associée au musicien et producteur saoudo-équatorien Mishaal Tamer, le groupe de country a cappella américain Home Free, le petit génie électro français Møme ou encore la Norvégienne Aurora, figure de l'indie pop. « *Travailler pour un jeu comme* Assassin's Creed *est une formidable opportunité pour un compositeur et, pour Ubisoft, c'est une façon d'inscrire durablement l'identité sonore de nos jeux dans la pop culture »,* ajoute Alkis Argyriadis.

> **" On a besoin des musiciens pour faire parler de nos jeux, et eux profitent de nos jeux pour faire découvrir leur musique à de nouveaux fans potentiels. "**
>
> ALKIS ARGYRIADIS

Cette mécanique n'est pas nouvelle. Cela fait au moins trente ans que de grands noms de la musique se laissent prendre au jeu. D'abord en autorisant l'utilisation de leurs morceaux dans la bande-son d'un jeu comme celle de *wipEout* en 1995, qui a fait la part belle aux musiques électroniques avec The Prodigy ou The Chemical Brothers, ou *Quest for Fame* (1997), l'ancêtre du jeu *Guitar Hero,* qui utilisait la musique d'Aerosmith. Sans oublier les différentes déclinaisons du jeu de poursuite automobile *GTA,* dont les radios thématiques sont animées par les voix de musiciens célèbres, d'Iggy Pop à Lee « Scratch » Perry. Mais c'est l'année 1999 qu'il faut marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du flirt entre pop culture et jeu : pour le studio français Quantic Dream, David Bowie prêta sa voix et sa gestuelle inimitables aux héros du jeu *The Nomad Soul,* incarnant notamment le chanteur d'un groupe imaginaire baptisé Dreamers. Il en compose également la bande sonore (12 titres originaux et plus de deux heures de musique « environnementale » instrumentale) qu'il recyclera en partie dans l'album *Hours* la même année. Cerise sur le gâteau, Bowie, ou plutôt ses avatars, donnent trois concerts « *in-game* ». Le jeu en ligne *Fortnite,* qui se rêve en temple virtuel de la culture en organisant des performances *live* avec Travis Scott, Eminem ou Aya Nakamura, n'a donc rien inventé !

PLAYLIST

MUSIQUES & GAMING

LIFE IS STRANGE 2 - ÉPISODE 1
SQUARE ENIX
GameWave Awards 2018
Compositeur-auteur : Jonathan Morali
Éditeur : N/A

DOUBLE KICK HEROES
HEADBAND CLUB
Ping Award de la meilleure musique de jeu 2018
Compositeur-auteur : Frédéric Motte (Elmobo)
Éditeur : N/A

ROAD 96
DIGIXART
Pegase 2022 du meilleur univers sonore
Compositeur : Simon Delacroix
Éditeurs : Enchanté Records/G4F Records

JUSANT
DON'T NOD
Pegase 2024 du meilleur univers sonore
Compositeur : Guillaume Ferran
Éditeur : Grand Édition Management

RAYMAN LEGENDS
UBISOFT
Games Paris Awards 2013 pour la meilleure musique de jeu
Compositeur : Christophe Héral
Éditeur : Ubisoft

DROITS D'AUTEUR : *GAME CHANGER* DES CRÉATEURS

La France profite, par son modèle, d'un des régimes de droit d'auteur les plus protecteurs pour ses auteurs et compositeurs, une spécificité qui protège ses créateurs, dans le monde du jeu vidéo. Dans une industrie calquée sur des modèles anglo-saxons, la norme reste le *buy-out*, modèle rémunérant via un forfait unique, sans pouvoir prétendre à une quelconque autre forme de rétribution, liée à l'exploitation du jeu. Dans les cas les plus extrêmes – notamment en utilisant le régime du « *work made for hire* » – le créateur cède à l'entreprise tous les droits sur sa musique au-delà du jeu lui-même (OST, adaptation audiovisuelle, etc.). « *Une manière pour les studios et les éditeurs de jeu d'avoir la garantie qu'ils auront la jouissance et l'exploitation les plus paisibles possible des musiques qui sont intégrées dans leurs jeux* », explique Tarafa Sahloul. Mais, cela prive les compositeurs des droits qu'ils devraient percevoir et ne les associe pas au potentiel succès du jeu. La Sacem œuvre donc au cas par cas pour établir les meilleures conditions possible (en respectant le principe de rémunération proportionnelle), afin de rassembler les éditeurs musicaux, les compositeurs et les éditeurs de jeux vidéo autour d'un contrat tripartite. C'est loin d'être une sinécure, car le milieu du jeu évolue en permanence, depuis les années 1980, et entre régulièrement en conflit avec les principes de droit français. En collaboration avec les acteurs de l'industrie, la Sacem travaille activement à la mise en place de nouveaux modèles sur mesure répondant avec inventivité à ces évolutions technologiques et à la transformation des usages.



LES NOUVEAUX CLASSIQUES DU IOE ART

« *La force d'Ubisoft, c'est la diversité de son catalogue et donc des typologies de musiques qu'on peut associer à ses jeux. On peut passer des commandes à des musiciens extrêmement variés couvrant une large gamme de styles* », insiste son directeur de la musique. Dernier exemple en date, le jeu *The Rogue Prince of Persia* dont la bande-son a été composée par ASADI, un artiste américano-iranien de Los Angeles qui fait de la trap-électro avec des instruments traditionnels. Ce n'est pas leur succès le plus étonnant. En 2013, le studio a battu des records de streams (plus de 50 millions pour le seul titre *Leave Her Johnny*), en s'inspirant des chants marins traditionnels des XVIIe et XVIIIe siècles pour la bande-son de *Assassin's Creed : Black Flag*. Tout récemment, ils ont d'ailleurs renouvelé l'expérience en commandant au groupe américain Home Free un chant inspiré par le même folklore qui a donné son nom au jeu *Skull and Bones*. Une preuve, s'il en était besoin, que les musiques de jeu peuvent aujourd'hui connaître un succès décorrélé de l'expérience vidéoludique. Ce qui était impensable il y a encore vingt ans, « *d'autant que le jeu vidéo était encore loin d'être considéré comme de la culture* », explique Patrick Giordano alias Matt Murdock. Producteur audiovisuel spécialisé dans le jeu vidéo, il a été journaliste pour la revue *Player One* et a lancé en 1998 GameOne, la première chaîne TV dédiée à cet univers.

> **" Au départ, dans les années 1980, on jouait sur des bornes d'arcade dans des salles enfumées. Le jeu vidéo était perçu comme un passe-temps abrutissant et la musique qui l'accompagnait considérée avec mépris. Cette mauvaise image a disparu lorsque le marché du jeu est devenu incontournable dans le business du divertissement. "**
>
> PATRICK GIORDANO

Au point de générer un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros en 2023, bien plus important que ceux de la musique et du cinéma réunis.

Convaincu très tôt de l'importance de cette culture, Patrick Giordano a publié en avril 1995 une compilation, distribuée en cadeau avec un hors-série du magazine *Player One,* dans laquelle il interprétait, avec son groupe de hard rock de l'époque, des thèmes de jeux célèbres comme *Street Fighter, Sonic* ou *Castlevania*. « *Ça a fait son petit effet !* », se remémore-t-il avec plaisir. Même si c'est loin d'être le premier disque de musique de jeu (dès 1984 au Japon, l'un des musiciens du groupe Yellow Magic Orchestra a publié un album autour des thèmes des jeux Bandai Namco), c'était encore peu fréquent à l'époque. La même année 1995, en juin cette fois, le compositeur Tommy Tallarico sort chez Virgin le premier CD de musique de jeu publié par un label international. « *C'était incroyable pour l'époque,* se souvient Romain Dasnoy, qui était alors adolescent, *ça m'a aidé à découvrir ma vocation.* » Il est maintenant à la tête du label Wayô Records, le premier à s'être spécialisé dans la musique de jeu vidéo japonais en dehors du Japon. Bien d'autres labels existent comme G4F Records, Laced Records, iam8bit, Kid Katana Records ou encore Black Screen Records. Romain Dasnoy a également créé la société Overlook Events, pour produire et promouvoir des expériences de concert immersives célébrant les jeux vidéo. Des shows autour d'*Assassin's Creed* ou *Elden Ring,* synchronisés à la manière d'un ciné-concert pour que la musique accompagne au plus près les phases du jeu, aux coups d'épée près. En Europe, les premiers concerts de ce genre datent du début des années 2000, « *mais on est actuellement les seuls à le faire à ce niveau de précision* », se félicite Romain. Une prouesse technique qui suppose un travail d'adaptation des partitions pour que l'interprétation des orchestres symphoniques soit la plus proche possible de l'expérience vidéoludique. Au-delà de leur aspect « grande messe » communautaire, ces concerts sont aussi souvent une première approche concrète de la puissance d'un orchestre pour un public de fans dont la moyenne d'âge se situe entre 25 et 30 ans et une initiation à la musique classique qui portera, peut-être, ses fruits. « *Le jeu vidéo,* plaide Romain Dasnoy, *peut inverser la tendance au vieillissement du public dans les salles de concert classique pour peu que celles-ci proposent des programmes plus ouverts à cette culture.* » En tout cas, d'autres s'y sont mis, comme Gérard Drouot Productions qui ont organisé en 2023 une tournée symphonique autour des thèmes du célèbre *Sonic* et de son héros, le hérisson bleu.



LA MULTIPICATION DES LABELS

Les études le démontrent, le jeu est devenu un média prescripteur pour la musique. Ainsi, selon une récente enquête du CNM, 23 % des Français font leur première approche de la musique grâce à lui, parmi ceux-là, une majorité (56 %) écoute sur les plateformes de streaming les morceaux découverts en jouant. Un peu plus de 25 % d'entre eux sont également déjà allés assister au concert d'un artiste découvert par ce biais. Ce phénomène n'échappe pas au secteur de l'édition. *« Il n'est plus rare de voir des structures traditionnelles, voire des majors se disputer les droits de la musique d'un jeu »*, constate Tarafa Sahloul, cofondateur avec Rémy Dahi de Kid Katana Records, un label indépendant spécialisé dans la musique de jeu vidéo. Cet ancien directeur artistique en distribution numérique, passé chez Idol, s'en inquiète autant qu'il s'en réjouit. *« Ça tire le marché vers le haut »*, concède-t-il. D'après le site Discogs, le nombre de références liées au jeu vidéo a triplé en seulement dix ans, passant de 3 000 à 9 000. Un exemple illustrant, une fois de plus, le désir des joueurs de collectionner les produits dérivés de l'industrie du jeu et, notamment, des éditions en vinyle de leur thème favori. Le jeune label français Kid Katana Records se distingue par la qualité de ses produits dont l'équipe réalise aussi bien les enregistrements, le marketing que la distribution des albums en liaison avec les studios de développement de jeu. Leur première sortie en 2022 est aussi leur premier succès : la BO du jeu *Teenage Mutant Ninja Turtles : Shredder's Revenge,* incluant des collaborations avec des musiciens prestigieux qui ont composé des titres originaux pour le jeu comme Mike Patton de Faith No More ou Raekwon the Chef et Ghostface Killah du légendaire groupe de rap Wu-Tang Clan.

Ils ont aussi travaillé avec The Algorithm, un musicien électronique français à qui ils ont commandé une bande-son « techno metal » pour *The Last Spell,* un jeu de combat tactique dans un univers *heroic fantasy* d'ordinaire plus familier des symphonies médiévales. Un choc des cultures largement encouragé par les fondateurs de Kid Katana Records.

À l'évidence, la génération des musiciens d'aujourd'hui a grandi avec cette culture et a parfaitement su l'intégrer à ses créations. À l'image du groupe français LORD$ dont le premier album, sorti en juin dernier, mélange des influences jazz, funk et soul, aux sons issus d'une console Game Boy. Mieux, Jay Adams, le bassiste du groupe, travaille activement à la création d'un jeu baptisé *Try Again,* prévu à l'origine pour accompagner la sortie de leur premier album, *Speed It Up,* en avril dernier. Le challenge a pris du retard et l'occupe depuis bientôt trois ans. Le musicien de 31 ans, grand amateur des quêtes *heroic fantasy* sur console, reconnaît d'ailleurs volontiers qu'il y a de nombreux parallèles entre les créations musicales souvent épiques de son groupe et sa passion pour le gaming.

> **" Lorsque nous composons avec LORD$, nous sommes aussi des aventuriers, mais des aventuriers de la mélodie. Nous cultivons la même liberté que lorsque nous branchons nos consoles de jeu. "**
>
> JAY ADAMS

Ce degré d'implication dans la création d'un jeu est rare chez un musicien, mais l'initiative en tant que telle n'est pas isolée. Au cours des deux dernières années, plusieurs artistes ont souhaité réaliser, ou faire réaliser, des jeux dérivés de leur univers musical. Ainsi, Orelsan a fait développer un jeu de combat pour bornes d'arcade, inspiré du mythique *Street Fighter* et baptisé *Civilisation Fighters* en clin d'œil au titre de son dernier album. De même, le duo électro-pop Agar Agar s'est tourné vers le développeur Jonathan Coryn pour l'aventure virtuelle *Player Non Player*. Le duo pop d'avant-garde, Attention le tapis prend feu, a lui aussi sorti un jeu sur ordinateur, *FIFIRE 22*.

Dans certains cas, ces initiatives connaissent même un prolongement scénique. Lors de sa dernière tournée, Orelsan organisait des compétitions de *Civilisation Fighters* en marge de ses concerts. Quant à Attention le tapis prend feu, ils vont jusqu'à transformer des manettes de console de jeu en contrôleurs de leurs instruments électroniques. Ils les distribuent ensuite au public pour que celui-ci joue avec leur musique, devenant le temps d'un morceau des membres additionnels du groupe. Leur ambition est claire : rendre tangible le mariage entre deux univers qui n'ont de cesse de se croiser.

SOLIDARITÉ



Michaële, co-autrice de la chanson *Paroles... Paroles...* (1973). La créatrice a légué ses droits d'auteur au Comité du cœur.

UN P'TIT CŒUR EN PLUS

Vous avez entendu parler du film d'Artus, le plus gros succès 2024 du cinéma français ? Et bien, au-delà de son triomphe dans les salles (plus de 10 millions de spectateurs), ce long-métrage drôle et sensible a vraiment *Un p'tit truc en plus*. Il est en effet à l'origine d'une belle surprise pour le Comité du cœur, l'association d'entraide des créateurs membres de la Sacem. On vous explique pourquoi !

Tout part de Jacqueline Misrahi, plus connue sous le nom de Michaële. D'abord chanteuse, après des débuts sur scène en lever de rideau d'Enrico Macias ou Gilbert Bécaud, Michaële s'est rapidement mise à écrire, devenant parolière pour Sheila, Dick Rivers, Hervé Villard ou Christophe. Elle s'est notamment illustrée par son adaptation en français de la chanson *Paroles... Paroles...*, écrite par Matteo Chiosso et Giancarlo Del Re, composée par Giovanni Ferrio, interprétée par les légendaires Dalida et Alain Delon et... qui figure aujourd'hui dans la remarquable bande-son d'*Un p'tit truc en plus*.

Surtout, Michaële fait partie des créateurs qui ont généreusement légué leurs droits d'auteur au Comité du cœur. Forte de plus 1 500 adhérents, membres de la Sacem qui consacrent chaque année un petit pourcentage de leurs droits d'auteur à son financement, cette association essentielle accompagne et soutient de nombreux artistes lorsqu'ils traversent des périodes plus difficiles de leur vie. Grâce au geste de Michaële, ses droits d'auteur générés par le tube intemporel de Dalida reviennent aujourd'hui au Comité du cœur ; ils contribuent donc à financer les actions de solidarité, si nécessaires, menées par l'association en faveur des créateurs.

En donnant une nouvelle visibilité à *Paroles... Paroles...*, Artus a ainsi offert sans le savoir un beau cadeau au Comité du cœur. L'incroyable succès du film permettra à l'association de continuer à mener à bien sa belle mission et ça, c'est vraiment un « gros cœur en plus » pour les artistes !

POUR S'INFORMER, FAIRE UN DON OU ADHÉRER AU COMITÉ DU CŒUR

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS

RÉVÉLÉS

L'ENVERS DU DISCORD

En juin 2023, la Sacem est la première entreprise de son secteur à rejoindre Discord. Pourquoi ? Si la plateforme de discussion n'est pas la plus connue du grand public, elle est pourtant devenue un pilier essentiel de la communication au sein des communautés créatives et bien au-delà.

À mi-chemin entre la messagerie en ligne et le serveur de discussions, Discord permet d'échanger sur d'innombrables sujets. « *À la Sacem, nous avons la volonté d'être présents sur tous les réseaux sociaux et de les utiliser pour toucher de nouvelles populations venues du Web3, des jeux vidéo ou de la musique* », explique Bertrand Polou, directeur du développement. C'est en 2022, après le succès de la première campagne NFT de la Sacem, qu'il découvre de nombreux canaux sur Discord facilitant la collaboration entre créateurs musicaux, notamment dans le rap et l'électro, en mettant en relation des *beatmakers* avec des rappeurs. Bertrand Polou poursuit : « *On a décidé de se lancer là où sont présents ces jeunes créateurs technophiles, qui ne sont pas toujours membres de la Sacem et qui ignorent souvent l'importance de protéger leur musique et de bénéficier des droits d'auteur pour être rémunérés.* »

Ici, il ne s'agit pas de fournir des outils d'inscription clés en main, mais de faire preuve de pédagogie, à travers une expérience interactive « gamifiée ». Bertrand Polou explique : « *Plutôt que d'inciter la communauté à consulter les guides de la Sacem en ligne, nous organisons des sortes de quiz autour du droit d'auteur. Il faut que ce soit rapide et fun. Discord est un nouveau terrain pour nous.* » Sur le compte Discord de la Sacem, les rendez-vous en vidéo se multiplient, avec des *livestream* sur des thématiques autour de l'électro, du rap, des samples, du *beatmaking*, du statut d'éditeur, du *live*, de l'international, des revenus du digital, etc.

Bertrand Polou ajoute : « *On réalise que de nombreux créateurs ne perçoivent pas de rémunération pour leurs performances* live, *souvent par méconnaissance du rôle de la Sacem dans ce domaine. Notre but est de les accompagner avec la volonté de démystifier la complexité des relations avec une société d'auteurs. En étant présents sur Discord, nous pouvons répondre directement aux questions de ces profils très diversifiés et même fixer des rendez-vous avec des experts pour des conseils spécifiques.* »

QUAND LA SACEM S'EXPORTE À L'INTERNATIONAL !



Avec les fonctions occupées par sa directrice générale-gérante, Cécile Rap-Veber, et plusieurs membres de son Comité de direction dans les plus grandes instances internationales, la Sacem continue un peu plus chaque jour de défendre les intérêts de ses membres – auteurs, compositeurs et éditeurs de musique – partout dans le monde.

Cécile Rap-Veber siège au Conseil d'administration de la Cisac, la plus grande organisation mondiale de protection des droits d'auteur.

Parallèlement, David El Sayegh, directeur général adjoint de la Sacem, est le nouveau président du Gesac, une structure regroupant les principales sociétés d'auteurs européennes et qui défend les intérêts de plus de 1,2 million de créateurs.

Caroline Champarnaud, directrice des Relations internationales de la Sacem, a été élue présidente du Biem. Cette organisation joue un rôle essentiel dans la gestion des droits de reproduction mécanique des œuvres musicales.

Enfin, Paul Cohen-Scali, directeur des Systèmes d'information de la Sacem, est au bureau exécutif du DDEX. Avec cette nomination, la Sacem participe activement à l'évolution des standards mondiaux en matière de gestion des données numériques dans l'industrie musicale.

PORTES OUVERTES À LA CRÉATION

Chaque année, la Sacem accueille de nombreux créateurs dans ses résidences de création. Pendant quelques semaines à plusieurs mois, ces lieux deviennent le terreau fertile où les artistes trouvent le temps, l'espace et les ressources pour faire éclore leurs idées les plus audacieuses. Rencontre avec Farnaz Modarresifar et Samuel Jaeger, deux bénéficiaires de ce dispositif, en musique contemporaine et spectacle jeune public.

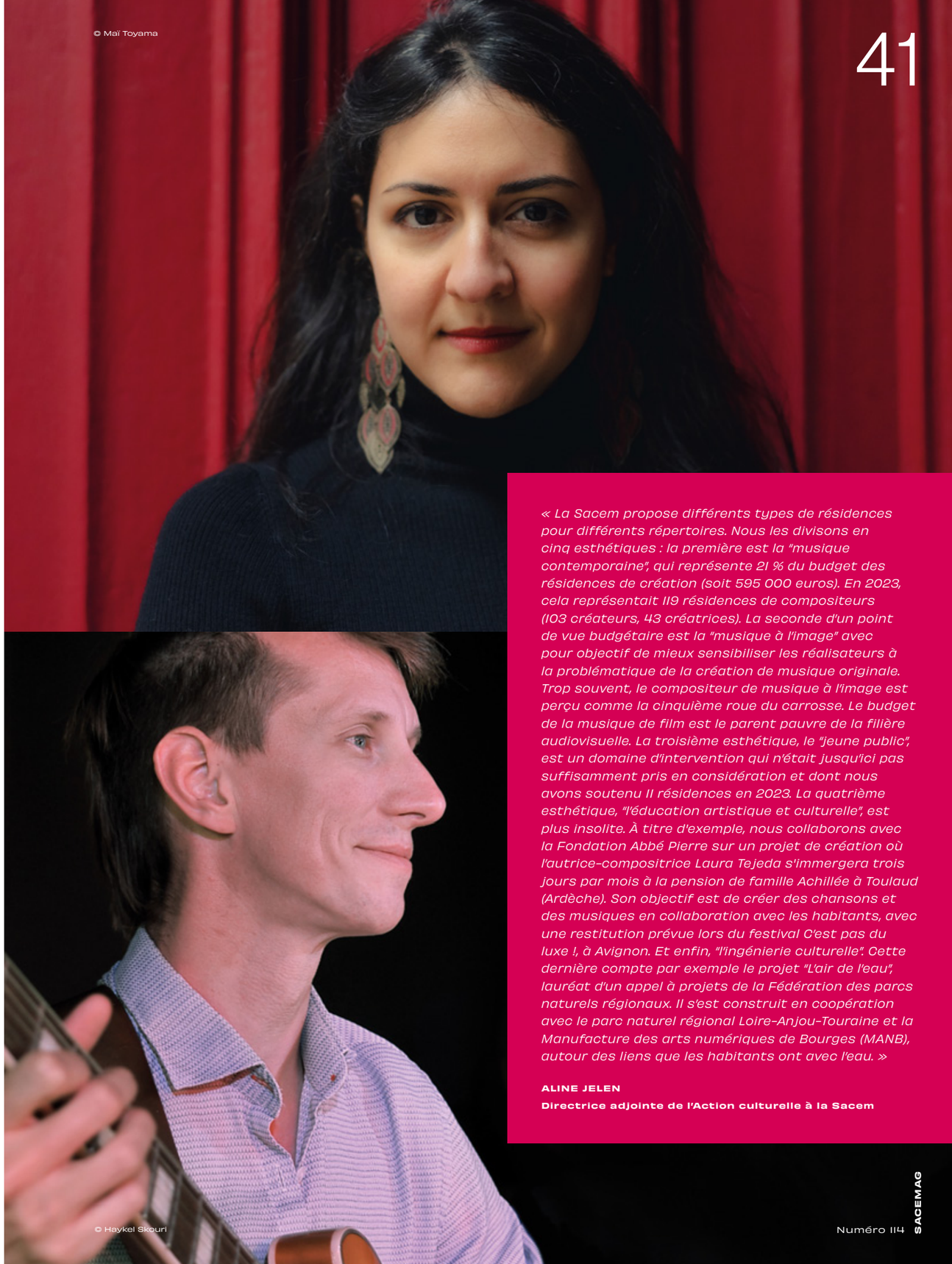
Farnaz Modarresifar vient de passer deux jours à Poitiers. En avril dernier, cette musicienne et compositrice franco-iranienne comptait parmi les artistes invités par l'ensemble instrumental Ars Nova pour une résidence artistique s'étalant sur trois saisons et soutenue par la Sacem. C'est sur les planches du Théâtre Auditorium de Poitiers que cette joueuse de santûr – un instrument iranien appartenant à la famille des cithares sur table – a retrouvé deux de ses compagnons de résidence : la cheffe d'orchestre et pianiste Clémence Le Gac et le vielliste Romain Baudouin. Sans oublier l'initiateur du projet, Benoît Sitzia, directeur général et artistique de l'ensemble Ars Nova. *« Ces deux journées,* explique Farnaz Modarresifar, *nous ont permis de découvrir les univers de chacun. Et nous avons envisagé divers projets de création et de collaboration. Un moment réjouissant. »* Si cette première escale poitevine avait surtout pour objectif de mettre en commun les plannings – chargés – de chaque artiste, des idées ont déjà commencé à émerger. La jeune musicienne évoque notamment la création d'un opéra pour la saison 2026-2027. Déjà familiarisée avec la formule de la résidence de création, Farnaz apprécie ce temps de réflexion ainsi offert. *« J'ai pris goût au fait d'avoir le temps »,* avoue-t-elle d'un sourire malicieux. Un luxe que beaucoup d'artistes n'ont pas, faute de moyens. *« J'ai aussi bénéficié d'une résidence avec l'Académie internationale des jeunes compositrices dont j'ai fait partie pendant deux saisons, aux côtés de l'Orchestre de chambre de Paris. »*

Même son de cloche chez Samuel Jaeger, musicien à la tête de la compagnie Une Chanson Tonton ? qui, en octobre 2023, a lui aussi bénéficié du dispositif – en partenariat avec le réseau JAZZ(s)RA – pour la conception de son spectacle pour enfants *Bestioles Blues Bazar. « Cela a été un vrai temps de création. JAZZ(s)RA et la Sacem se sont chargés de trouver les financements pour salarier l'équipe. Une énergie qu'il faut d'ordinaire déployer soi-même. Grâce à ce soutien, nous avons pu nous plonger corps et âme dans l'univers du spectacle.*

Une résidence de ce type permet toujours au projet de gagner en qualité. » Marraine de cette résidence et lauréate du Grand Prix Sacem 2022 du répertoire Jeune public, Lydie Dupuy préconise huit semaines de temps de travail pour *« être confort »*. C'est ainsi qu'on peut *« laisser mûrir les choses »*, formule-t-elle avant de développer : *« La résidence, c'est de l'immersion. C'est ce qui permet d'aller au plus loin de ses idées. Il arrive qu'on tourne trois jours en rond avec l'impression de ne pas avancer, pourtant c'est durant ce temps-là que tout se joue. »* Ces moments d'échanges où les esprits bouillonnent et rebondissent sur les idées des autres, Lydie Dupuy les apprécie particulièrement. Pourtant *« ils sont aussi enrichissants que fatigants,* sourit la batteuse et compositrice. *Il n'y a rien de plus intense et épuisant qu'une semaine de résidence mais c'est le signe que le projet avance. Si ce n'est pas fatigant, c'est qu'on s'y prend mal. »*

Selon Amélie Claude, responsable communication de JAZZ(s)RA, la résidence de création permet à l'offre culturelle – notamment jeune public – de se renouveler. *« Force est de constater qu'il y a un besoin et une envie. Pour la dernière par exemple, nous avons reçu plus de 25 candidatures d'artistes installés en région pour une seule place,* se réjouit-elle. *C'est beaucoup. »* Bien entendu, le coût de ces résidences est conséquent.

À titre d'exemple, le budget prévisionnel de la création 2023-2024 de JAZZ(s)RA s'élève à 27 000 euros au total, le financement de la Sacem couvrant les frais liés à l'emploi des artistes pour cinq dates, aux jours de résidence ainsi qu'à l'hébergement. *« Mais on constate à chaque fois l'impact énorme qu'elles ont sur les artistes »,* note Amélie Claude, avant de poursuivre : *« Que ce soit pour Samuel Jaeger ou d'autres projets comme le sien, l'évolution entre l'avant-résidence et l'après-résidence est incomparable. En termes de rencontres, de réseau, d'efficacité, il n'y a pas meilleure solution que de créer ensemble lors d'une résidence de plusieurs jours. »* Les programmateurs sont d'ailleurs les premiers à s'en apercevoir : depuis la fin de sa résidence, Samuel Jaeger a été contacté pour réaliser un concert en région parisienne en avril 2025. *« Le milieu professionnel se dit "Ah, ça joue à tel endroit, c'est soutenu par la Sacem et JAZZ(s)RA, donc c'est forcément un travail de qualité",* explique-t-il. *Je pense que sans cette résidence, ce spectacle n'aurait jamais eu cette visibilité. »*



© Maï Toyama

© Haykel Skouri

« La Sacem propose différents types de résidences pour différents répertoires. Nous les divisons en cinq esthétiques : la première est la "musique contemporaine", qui représente 21 % du budget des résidences de création (soit 595 000 euros). En 2023, cela représentait 119 résidences de compositeurs (103 créateurs, 43 créatrices). La seconde d'un point de vue budgétaire est la "musique à l'image" avec pour objectif de mieux sensibiliser les réalisateurs à la problématique de la création de musique originale. Trop souvent, le compositeur de musique à l'image est perçu comme la cinquième roue du carrosse. Le budget de la musique de film est le parent pauvre de la filière audiovisuelle. La troisième esthétique, le "jeune public", est un domaine d'intervention qui n'était jusqu'ici pas suffisamment pris en considération et dont nous avons soutenu 11 résidences en 2023. La quatrième esthétique, "l'éducation artistique et culturelle", est plus insolite. À titre d'exemple, nous collaborons avec la Fondation Abbé Pierre sur un projet de création où l'autrice-compositrice Laura Tejeda s'immergera trois jours par mois à la pension de famille Achillée à Toulaud (Ardèche). Son objectif est de créer des chansons et des musiques en collaboration avec les habitants, avec une restitution prévue lors du festival C'est pas du luxe !, à Avignon. Et enfin, "l'ingénierie culturelle". Cette dernière compte par exemple le projet "L'air de l'eau", lauréat d'un appel à projets de la Fédération des parcs naturels régionaux. Il s'est construit en coopération avec le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la Manufacture des arts numériques de Bourges (MANB), autour des liens que les habitants ont avec l'eau. »

ALINE JELEN
Directrice adjointe de l'Action culturelle à la Sacem

VOTRE MUTUELLE, LA SMACEM, ÉVOLUE.

Dès le Ier janvier 2025, la Smacem réforme son offre de santé et sa grille tarifaire et s'engage toujours plus au service de la santé des créateurs et éditeurs de musique.

DES PRESTATIONS AMÉLIORÉES

Afin de mieux couvrir ses adhérents et adhérentes, notamment dans le cadre de soins parfois difficiles d'accès, la Smacem renforce sa prise en charge des consultations de spécialistes et de sages-femmes. Côté bien-être et prévention, la Smacem augmente son forfait dédié aux médecines douces et l'étend à la psychomotricité et la musicothérapie. Votre mutuelle s'engage également sur des sujets de santé publique avec la création d'un forfait pour les consultations de psychologues et d'un forfait pour la contraception prescrite mais non remboursée par la Sécurité sociale (ce qui inclut, par exemple, les pilules traitant l'endométriose). Enfin, pour toujours mieux accompagner les familles, la Smacem met en place un forfait de soutien à la naissance et à l'adoption, ainsi qu'une grille tarifaire adaptée à l'âge et la gratuité de la cotisation à partir du troisième enfant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Sacem prend en charge près de 50 % des cotisations mutualistes des sociétaires professionnels et définitifs.

DE NOUVEAUX SERVICES

Parce que la Smacem connaît les spécificités de vos métiers, elle met en place une plateforme de e-santé vous permettant de prendre des rendez-vous en téléconsultation et vous assure la prise en charge totale de deux téléconsultations d'urgence par an, même depuis l'étranger, auprès de généralistes et de spécialistes. Vous bénéficiez également d'une assistance donnant accès à : écoute et conseils 24h/24, aide immédiate en cas d'hospitalisation, accompagnement psychosocial illimité et soutien aux proches aidants.

UNE MUTUELLE TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

La Smacem, c'est aussi une mutuelle facilement accessible et toujours disponible grâce à son application mobile et ses services en ligne pour effectuer toutes vos démarches en quelques clics, avec la possibilité :

> d'envoyer vos demandes de remboursement en un clic ;
> d'accéder à votre carte mutuelle où que vous soyez ;
> de visualiser les praticiens exerçant dans votre quartier, en particulier ceux qui font partie de son réseau de soins à tarif négocié ;
> de consulter l'ensemble de vos remboursements par type et par année ;
> d'accéder à toutes les actualités et ressources mises à disposition par votre mutuelle.

sMacem

S'INFORMER SUR VOTRE MUTUELLE

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS



En neuf albums et des tubes comme *Martin* ou *Du courage,* La Grande Sophie est devenue une figure majeure de la chanson en France. Depuis la parution de son dernier disque, en 2023, elle compose un recueil de lettres et de textes qui fera l'objet d'un seule-en-scène début 2025 et qui racontera, à travers ses chansons, le parcours d'une femme née en 1969. Pour le *SacemMag,* elle revient sur les « premières fois » qui ont jalonné sa carrière et sa relation à la Sacem.

« Je me suis inscrite à la Sacem en 1993. Pour moi, cela voulait dire que j'étais véritablement devenue une professionnelle de la musique. J'entrais dans une maison qui est là pour faire valoir mes droits d'artiste et de compositrice. J'ai toujours voulu être chanteuse, mais tout n'a pas été simple. Étant totalement autodidacte, le jour de mon inscription et de la déclaration des premières chansons que j'ai écrites seule, j'ai ressenti une fierté particulière.

Au début, je ne vais pas mentir, je recevais de très petites sommes. Je me suis dit : "Il va falloir en faire beaucoup !" Heureusement, on perçoit aussi des droits pour les concerts et ils sont calculés en fonction de la taille des salles. Et ça, je ne le savais pas à mes débuts. Entre mon inscription en 1993 et le moment où j'ai pu vivre de ma musique, il s'est passé dix bonnes années. J'ai commencé dans des bars et des cafés et puis sont venus les premiers passages radio, les scènes plus importantes, l'inscription à la Sacem et la signature dans une major du disque.

La première fois que j'ai entendu une de mes chansons à la radio, c'était sur Nova. Je n'avais pas encore sorti mon premier album, mais j'apparaissais sur leur compilation "Le Son de Paris". *C'est très étrange de s'entendre : tu analyses ce que tu as fait, tu te demandes combien de gens sont en train d'écouter. Je venais de la scène, alors passer à la radio, ça représentait quelque chose. Et cela élargit ton public. Tu rencontres des gens en concert qui te disent : "Je suis venu parce que je vous ai entendue à la radio." Grâce à un titre comme* "Du courage", *j'ai pu acheter l'appartement où je vis encore actuellement, mais cela a longtemps été impensable. J'ai pu commencer à l'envisager à 35 ans, en partie grâce aux droits que j'ai touchés.*

Le droit d'auteur n'existe pas dans tous les pays alors que c'est une protection essentielle pour les artistes. Aujourd'hui, on nous demande beaucoup, notamment sur les réseaux sociaux, mais il est impossible de vérifier soi-même qui diffuse notre musique. Un artiste ne peut pas tout faire. Heureusement, la Sacem est là pour protéger mon travail. »

LES PÉPITES

HISTOIRE

ET SI LA SACEM ÉTAIT NÉE GRÂCE À UN VERRE DE SIROP D'ORGEAT ?

En 1847, Ernest Bourget, auteur dramatique, parolier et librettiste, se retrouve attablé avec des amis au café Les Ambassadeurs, à Paris. Le propriétaire du café, grisé par son succès, a fait construire une salle de 1 200 places et engagé de jeunes chanteurs pour divertir ses clients, augmentant même les prix des consommations de 20 % pour pouvoir les payer. Mais un jour de mars, après avoir entendu ses chansons jouées par l'orchestre, Ernest Bourget refuse de régler sa note. N'étant pas rémunéré pour l'utilisation de ses œuvres, il estime ne pas avoir à débourser les 50 centimes réclamés pour ses consommations.

Embarqué par la police, il doit faire face à un procès pour grivèlerie… qu'il gagne. En septembre 1847, la justice interdit alors au café Les Ambassadeurs de jouer les œuvres de Bourget. Dès lors, tout s'emballe. En avril 1849, la Cour de justice de Paris rend un arrêt favorable à la rétribution du droit d'auteur et les procès contre ceux qui ne les rémunèrent pas se multiplient.

À la fin de la même année, Ernest Bourget, entouré des compositeurs Paul Henrion et Victor Parizot, ainsi que de l'éditeur Jules Colombier, posent les bases du Sacem. Oui, LE Sacem, puisqu'à cette date, il s'agit du Syndicat des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Ce n'est qu'en janvier 1851 qu'il devient la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, LA Sacem, chargée de « la protection mutuelle de ses membres envers les entrepreneurs de spectacles et établissements publics qui exécutent leurs œuvres musicales ».

La Sacem telle qu'on la connaît aujourd'hui est née, le reste appartient à l'Histoire. Et tout ça, grâce à un verre d'orgeat.

HOMMAGE

LES 25 ANS DE LA DISPARITION DE JOAQUÍN RODRIGO, AUTEUR DU CÉLÈBRE *CONCIERTO DE ARANJUEZ*.

Né en 1901, à Sagonte, il arrive en France à 26 ans pour achever sa formation à l'École normale de musique, sous la direction du compositeur français Paul Dukas. Cette expérience parisienne lui permet de faire la connaissance d'autres grands artistes du XXe siècle, comme Darius Milhaud, Igor Stravinsky, Manuel de Falla et Maurice Ravel. Ce dernier l'invitera d'ailleurs à assister à la première de son célèbre *Boléro* à l'Opéra Garnier.

Il faut dire que la capitale française a marqué l'œuvre et la vie de Joaquín Rodrigo, du Café de la Tourelle, où il a rencontré celle qui deviendra sa femme, la pianiste Victoria Kamhi, au Jardin du Luxembourg qu'il traversait pour se rendre à son appartement du 159, rue Saint-Jacques, dans le Ve arrondissement. C'est là, comme le rappelle la plaque commémorative apposée en 2016, qu'il a composé le concerto pour guitare et orchestre qui changera sa vie, le *Concierto de Aranjuez*.

À la fin de la guerre d'Espagne, il retourne dans son pays et y composera une grande partie de ses succès, comme *Fantasía para un gentilhombre* ou *Concierto in modo galante*. Compositeur, professeur, critique musical, conférencier, son parcours témoigne d'un véritable amour de la musique et d'une volonté sans cesse renouvelée de partager cette passion et son savoir, en particulier avec les plus jeunes. Un héritage que sa fille, Cecilia Rodrigo, continue de faire vivre, aux côtés de sa petite-fille Cecilia León Rodrigo, mais aussi de son arrière-petit-fils, Santiago de Rábago León, en faisant jouer, partout dans le monde, les 170 œuvres de son catalogue.

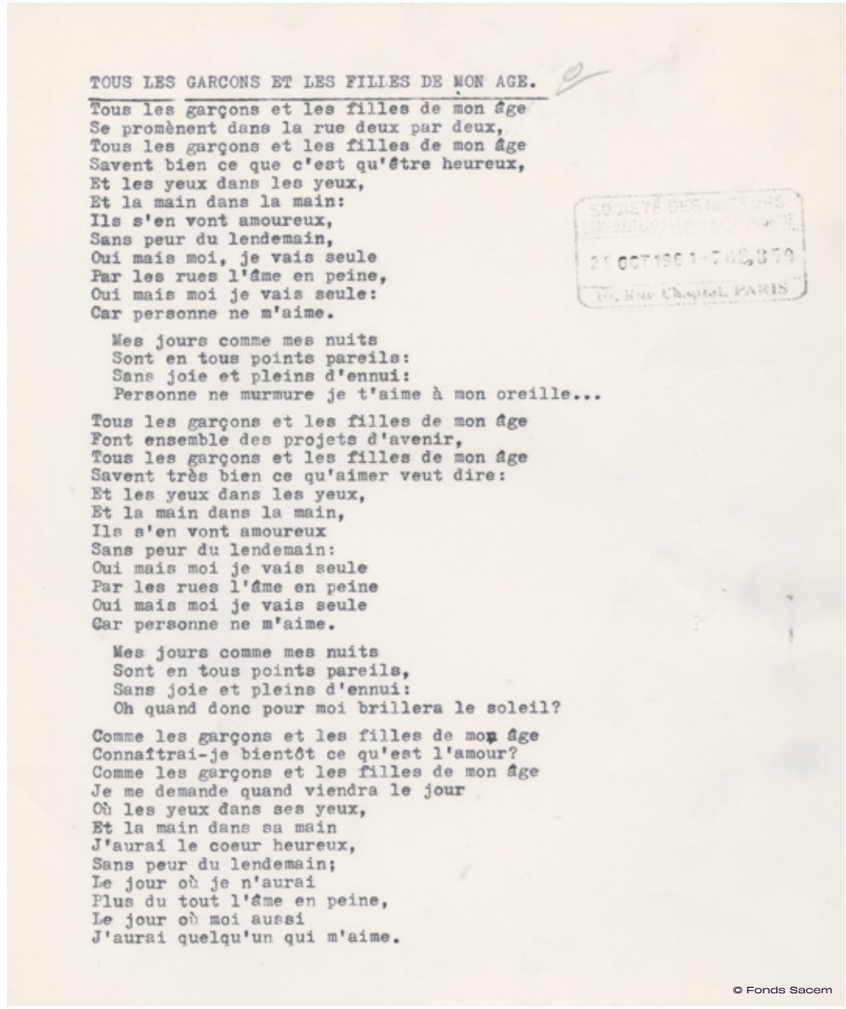

© Juan Gyenes


© Patrice Picot / Gamma-Rapho

MUSÉE

LA LÉGENDE HARDY, SANS PEUR DU LENDEMAIN

Une trentaine d'albums, dix fois plus de 45 tours, plus de 350 titres déposés à la Sacem en qualité d'autrice (depuis 1961) et compositrice (depuis 1963) : Françoise Hardy a habité la chanson française six décennies durant, jusqu'à sa mort le 11 juin 2024. Née en 1944 à Paris, elle tombe, adolescente, sous le charme de la musique américaine. Après avoir reçu une guitare pour son baccalauréat, elle intègre le Petit Conservatoire de la chanson et enregistre en 1962 son premier 45 tours, comprenant des titres emblématiques comme *Tous les garçons et les filles de mon âge*. Une voix, un franc-parler, une silhouette longiligne, des tubes, des tristesses infinies et des mélodies ciselées : c'est ainsi que le style Hardy s'est imposé dans la chanson française et au-delà de nos frontières. Françoise Hardy laisse derrière elle un héritage musical indélébile et une influence qui continue d'inspirer de nouvelles générations d'artistes.



TOUS LES GARCONS ET LES FILLES DE MON AGE.

Tous les garçons et les filles de mon âge
Se promènent dans la rue deux par deux,
Tous les garçons et les filles de mon âge
Savent bien ce que c'est qu'être heureux,
Et les yeux dans les yeux,
Et la main dans la main:
Ils s'en vont amoureux,
Sans peur du lendemain,
Oui mais moi, je vais seule
Par les rues l'âme en peine,
Oui mais moi je vais seule:
Car personne ne m'aime.

Mes jours comme mes nuits
Sont en tous points pareils:
Sans joie et pleins d'ennui:
Personne ne murmure je t'aime à mon oreille...

Tous les garçons et les filles de mon âge
Font ensemble des projets d'avenir,
Tous les garçons et les filles de mon âge
Savent très bien ce qu'aimer veut dire:
Et les yeux dans les yeux,
Et la main dans la main,
Ils s'en vont amoureux
Sans peur du lendemain:
Oui mais moi je vais seule
Par les rues l'âme en peine
Oui mais moi je vais seule
Car personne ne m'aime.

Mes jours comme mes nuits
Sont en tous points pareils,
Sans joie et pleins d'ennui:
Oh quand donc pour moi brillera le soleil?

Comme les garçons et les filles de mon âge
Connaîtrai-je bientôt ce qu'est l'amour?
Comme les garçons et les filles de mon âge
Je me demande quand viendra le jour
Où les yeux dans ses yeux,
Et la main dans sa main
J'aurai le coeur heureux,
Sans peur du lendemain;
Le jour où je n'aurai
Plus du tout l'âme en peine,
Le jour où moi aussi
J'aurai quelqu'un qui m'aime.

© Fonds Sacem

Texte *Tous les garçons et les filles de mon âge*
Autrice : Françoise Hardy
Taille : 21 x 27 cm
Support papier
Fonds : document d'archives Sacem
Date : 28 octobre 1961

VISITEZ LE MUSÉE DE LA SACEM ICI

À une époque où il peut sembler de plus en plus difficile de séparer le vrai du faux, la Sacem décrypte les rumeurs et autres idées préconçues qui circulent à son sujet.

ÇA SONNE FAUX

« Non mais de toute façon, la Sacem, c'est pour les artistes à succès. »

Cette phrase, aux allures de sentence, vous avez malheureusement déjà pu l'entendre au détour d'un studio, d'une loge ou au comptoir d'un bar. Une accusation injustifiée puisque la Sacem applique les mêmes règles de collecte et de répartition pour tous les créateurs ! Elle est d'ailleurs la seule société de gestion au monde à répartir 80 % des droits d'auteur au programme.

Au programme, cela signifie que nos équipes identifient toutes les œuvres utilisées quelle que soit leur durée de diffusion. Un travail minutieux qui permet de reverser au plus près du réel, de façon juste et équitable, des droits à tous les créateurs, y compris les plus modestes. Alors évidemment, le montant de droits généré ne sera pas le même pour un concert au Stade de France ou dans une salle plus intimiste, mais en aucun cas la notoriété d'un artiste ou d'une œuvre n'influence les règles de calcul.

Et si vous aviez l'image d'une société qui ne répartit des droits qu'entre barons et comtesses de la musique, préparez-vous à être surpris. En 2023, ce sont 458 000 créateurs et créatrices, en France et à l'international, qui ont reçu des droits d'auteur par la Sacem et ce, au titre de la diffusion de 3,9 millions d'œuvres différentes !

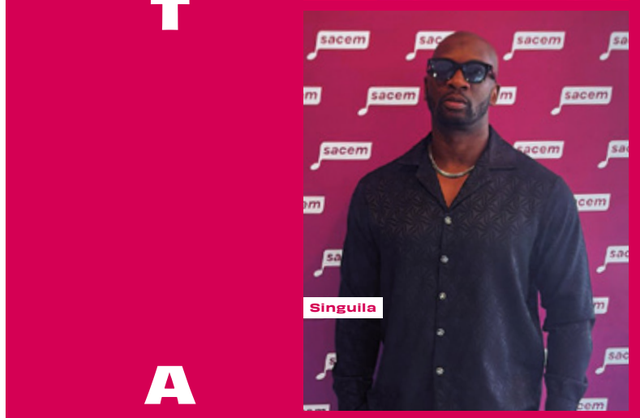
Un mouvement qui n'est pas près de s'arrêter, car loin d'être une confrérie fermée, la Sacem est une maison que 14 000 nouveaux membres ont rejointe l'année dernière. Auteurs, autrices, compositeurs, compositrices, éditeurs et éditrices, ils et elles constituaient, au 1er janvier 2024, un ensemble de 224 470 sociétaires répartis sur les 5 continents.

Maintenant, c'est sûr, vous saurez qu'on ne dit pas « *La Sacem, c'est pour les artistes à succès* » mais plutôt « *Toi aussi t'es à la Sacem ?* »



















ISNA SCTEM

Ils sont passés chez nous :

© Sacem

SACEM MAG

sacem